**Bulletin Municipal** 

# infos Pont-Péan

# 150 mai - juin 2019

www.pontpean.fr



#### Z.A.C. Multi-sites

Un point sur l'état d'avancement du projet

**■** p. 8

#### **SPÉCIAL BUDGET**

Le compte-rendu

p. 12

#### **NOUVEAU SITE**

www.pontpean.fr

p. 20

# **Pratique**

2 avenue du Chemin Vert - 35131 PONT-PÉAN 02 99 52 41 70 - mairie@pontpean.fr - www.pontpean.fr tous les jours : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h sauf le lundi: 13h30 à 17h et le samedi: 9h à 12h

En cas d'urgence le week-end : (élu.e d'astreinte) : 06 76 87 77 00 Centre technique municipal - rue de la Mine - 02 99 52 82 23

Espace Beausoleil (salle de spectacles et de réceptions)

02 99 05 75 63 - www.espacebeausoleil.fr

#### Médiathèque municipale

18 route de Nantes - 02 99 52 80 53 - mediatheque@pontpean.fr mardi 16h30 à 18h30 - mercredi 10h à 12h et 14h à 18h30 jeudi 16h30 à 18h30 - samedi 10h à 12h30

École Lucie Aubrac - 02 99 52 84 05

Centre de loisirs et accueil périscolaire (3 à 12 ans)

allée de l'école - 02 99 05 77 17

Local Jeunes (12-18 ans)

06 74 83 34 95 - localjeunes@pontpean.fr vendredi 17h à 19h - samedi et mercredi 14h à 19h vacances scolaires : du lundi au vendredi : 14h à 19h

Petite enfance (0-6 ans) - 2 rue de Bellevue

06 86 87 31 63 - 02 23 50 25 77 - petiteenfance@pontpean.fr

#### **Crèche Mille-Pattes**

espace Brocéliande - Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

#### **Multi-accueil Tintinabulle**

1 rue Madame de Janzé - Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

Permanence gratuité sociale des transports et dispositif Sortir! : mardi et jeudi de 13h30 à 17h (en mairie).

CDAS de Chartres-de-Bretagne - rue Mme de Janzé 02 99 41 19 19

Agence postale - Centre commercial Les Genêts - 02 99 52 83 48 mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h

#### Marché

Tous les dimanches matins sur la place du centre commercial Les Genêts.

#### **Déchèteries**

Bruz Les Garennes : du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h - fermé le mardi matin Chartres-de-Bretagne - avenue du Trégor lundi et vendredi 14h à 18h\* - mardi : 9h à 12h mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h\* St-Erblon - Plateforme de déchets verts - Le Perray : lundi, mardi et vendredi 9h à 12h - mercredi 14h à 18h\* samedi 9h à 12h et 14h à 18h\* \*fermeture à 17h du 1er novembre au 31 mars



Maison médicale - 88 route de Nantes Diététicienne: G. Quéré - 02 99 52 41 36

Infirmière: C. Houeix 02 99 52 82 11 - 06 84 13 21 97 Kinésithérapeutes: M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

Médecins: JM. Helleu 02 99 52 42 44

N. Galland 02 99 52 86 64 - S. Galland-Dayot 02 99 52 44 44

Podologue: M. Mellet 02 99 63 59 15

**Psychologues**: D. Cassin 02 99 52 42 42 - L. Le Mestre 06 87 02 14 57

Infirmière: S. Lozahic - 31 allée des Cèdres - 06 83 57 15 12

Dentistes: V. Lainé - MP. Saulnier - A. Goupil 5 bis rue de la Rivaudière - 02 99 52 85 41 Pharmacie: M. Cavarec - 02 99 52 41 20 Avice Taxis: 4 rue de Bellevue - 06 10 61 07 10

Ostéopathe: A. Chevalier - 7 bis route de Nantes - 06 58 12 31 45 Orthophoniste: M. Blanchais - 2 allée du Parc - 02 99 52 48 94 Sophroanalyste: S. Rumin - 21 rue René Barp - 06 89 38 51 48

Urgences: 112 - SAMU: 15 - Police secours 17 - Pompiers: 18

centre d'appel tranquillité publique - 02 23 62 25 25

## Agenda

#### MAI .....

#### TROC AUX PLANTS - CSF

Dimanche 5 mai - espace Beausoleil

#### **■ RÉUNION CALENDRIER DES FÊTES**

Mercredi 22 mai - 20h - espace Beausoleil

#### ■ STAGE DE TAÏ CHI CHUAN

Samedi 25 mai - 9h30 à 17h- complexe sportif

#### **■ PETITS LECTEURS 3-6 ANS**

Samedi 25 mai - 10h30 - médiathèque

#### ■ THÉÂTRE le Roi Grenouille

Samedi 25 mai - 20h30 - espace Beausoleil

#### **■ ELECTIONS EUROPÉENNES**

dimanche 26 mai - de 8h à 18h Groupe scolaire Lucie Aubrac

#### TRITOUT

Samedi 25 mai - 9h à 17h Parking de la Fontaine Blanche

#### ■ Clean walk

Samedi 25 mai - 10h - Centre Commercial

#### JUIN .....

#### RÉUNION D'INFORMATION SÉJOUR JEUNESSE Mercredi 12 juin - 20h - mairie

■ BALADE CONTÉE - randonnée pédestre

Vendredi 21 juin - départ du Centre commercial

#### ■ FÊTE DE LA PETITE ENFANCE

Vendredi 21 juin - de 10h à 11h30 espace petite enfance

#### MINE EN FÊTE

Samedi 22 juin - Esplanade de la mine Pique-nique géant à partir de 19h30 Bal populaire Feu d'artifice à 23h

#### ■ PETITS LECTEURS 0-3 ANS

Samedi 29 juin - 10h30 - médiathèque

#### ■ 20° RANDOXYGÈNE - Véloxygène

Dimanche 30 juin - départ de 7h30 à 10h du parc du Tellé

#### ■ GALA DE GYM - l'Amine pontpéannaise

Dimanche 23 juin - complexe sportif

#### JUILLET .....

■ PIQUE-NIQUE- Club des aînés Mardi 2 juillet - Terrain du sprint cross

# Éditorial

#### SPÉCIAL BUDGET

Comme chaque année, suite au vote du budget un document spécial budget vous est proposé pour que chacun puisse comprendre, analyser, la situation financière de la commune et les investissements envisagés. Sans entrer dans le détail de ce supplément, la difficile décision d'augmenter les impôts prise l'an passé a permis, comme nous l'indiquions, de stabiliser l'équilibre de la section de fonctionnement et ainsi d'assurer les investissements nécessaires à la commune aujourd'hui sans empiéter sur les choix des futures équipes municipales.

#### DÉSAMIANTAGE DE L'ÉCOLE

Parmi ces investissements cet été, le programme de rénovation énergétique de l'école maternelle débutera par des travaux de désamiantage qui concernent la colle des sols et les plaques de certains des faux-plafonds de la maternelle. Ces travaux nécessiteront le déménagement des espaces concernés, le dimanche 7 juillet au plus tard, pour que les travaux puissent démarrer dès le lundi 8 matin et être achevés pour la rentrée, tout ceci dans un planning des plus serrés. Je remercie par avance l'équipe enseignante maternelle, les services de la commune, les parents d'élèves et toutes celles et ceux qui aideront à ces déménagements. La suite des travaux se déroulera à l'été 2020.

#### LA MINE EN FÊTE

Le 22 juin le comité des fêtes, le local Jeunes et l'espace Beausoleil vous proposeront un nouveau cocktail d'activités et de spectacles à l'occasion de la mine en fête, sans oublier les devenus incontournables pique-nique, feu d'artifice et bal populaire. Venez comme vous voulez, seul, entre amis et/ou en famille, l'essentiel est de venir.

#### **URGENCE ÉCOLOGIQUE**

Plus personne ne met en doute l'urgence écologique : chute massive de la biodiversité, réchauffement climatique, pollution aux particules fines, pollution massive des océans par les plastiques. La planète est en danger, nous sommes en danger.

Qui porte cette responsabilité? La réponse doit-elle forcément venir d'en haut? Nous pouvons tout un chacun nous questionner et trouver des améliorations pour protéger la planète, c'est ce que propose la médiathèque avec un jeu «j'essaye d'arrêter de». Le local jeunes a commencé des nettoyages lors des dernières vacances. Aidons les en participant à la balade citoyenne de nettoyage le samedi 25 mai.

#### **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

Un autre rendez-vous nous est donné le 26 mai prochain, il s'agit des élections européennes, élections souvent délaissées, considérées comme un vote sanction des politiques nationales et du gouvernement en place. Les responsabilités sont assez largement partagées entre partis politiques et médias, alors que les enjeux sont tout autre et d'une portée importante. Nous venons de commémorer le 75ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale qui, de par sa barbarie et le nombre extravagant de morts civils et militaires, a amené les pays du continent européen à réfléchir à ce qui pourrait garantir une paix durable. Ce socle repose sur ces dizaines de millions de victimes, puis s'est construite la communauté économique européenne. Il reste à bâtir l'Europe sociale, écologique et solidaire pour assurer à nos enfants, ces citoyens du monde, un avenir stable sur un continent stabilisé. Bien évidemment cela ne peut se faire aisément, mais c'est le chemin à parcourir aussi rude soit il. Une nouvelle fois, les vieilles recettes populistes et nationalistes ne peuvent apporter la solution, bien au contraire, elles sont à l'origine de toutes ces guerres.

Alors votez en ce 26 mai!

JEAN-LUC GAUDIN Maize

#### infos Pont-Péan

Directeur de publication : Jean-Luc Gaudin - Bulletin municipal élaboré par la commission communication : animée par Frédéric Tréguier, avec Calixte Tiendrébéogo, Bérengère Turmel, Cécile Gibbes, Jean-Pierre Cudennec, Gérard Gauchon, Alain Teveu et la responsable communication de la ville, Céline Calvar. Nous remercions les élus, les services municipaux et les associations qui participent à la réalisation des articles. - ISSN n°12823-5714 - tirage 2100 exemplaires. Ce bulletin est imprimé sur papier Coon mate par l'imprimerie Des Hauts de Vilaine certifiée Imprim'vert®, PEFC™ et FSC™. Pour prochaine parution (début juillet), date limite de dépôt des articles : mercredi 29 mai 2019, à communication@pontpean.fr.



# État civil

NAISSANCES (publiées avec l'autorisation des parents) Adrien CHEFTEL né le 27 février 2019

#### DÉCÈS

Yves CHALMEL décédé le 28 janvier 2019 à l'âge de 81 ans

#### L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX



## 5 février 2019

#### Finances \_ subventions aux écoles

Après examen, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes à l'école de la commune :

	Crédits alloués pour les frais de fonctionnement école maternelle	Crédits alloués pour les frais de fonctionnement école élémentaire
Alimentation Récept.	206,00 €	-
Petit équipement	3 860,00 €	2 367 €
Fournitures admin.	143,00 €	910€
Fournitures scolaires	3 908,00 €	7 335 €
Documentation	220,00 €	660€
Autres frais divers	3 318,00 €	2 250 €
Transports divers	2 133,00 €	3 510 €
Subventions	2 000,00 €	6 600 €
Piscine transp.+entrées		7 262 €
TOTAL	15 788,00 € soit 99,92 € par élève	30794€ soit 90.50 € hors piscine

# **Développement durable** - Renouvellement adhésion BRUDED

Le BRUDED permet à ses adhérents :

- De mettre en place des actions (ateliers techniques, rencontres entre élus, visites de projets, site internet,) pour faciliter le partage d'expériences entre collectivités.
- Accompagner les communes le sollicitant pour suivre un projet ou une démarche
- Promouvoir et valoriser leurs réalisations
- Mettre en œuvre les principes du développement durable et solidaire dans toutes ses actions et dans son fonctionnement interne.

Le conseil municipal, décide d'accepter l'adhésion de la commune au BRUDED et d'autoriser le versement de la cotisation annuelle pour 2019 de 1 087.25€ (0.25€ X 4 349 habitants).

#### **Cimetière** \_ concessions \_ cession au CCAS

Selon l'article L 2213-7 du Code Général des Collectivités Territoriales: «Toute personne décédée doit être ensevelie et inhumée décemment sans distinction de culte ni de croyance».

Le CCAS de Pont-Péan souhaite appliquer la « Charte Départementale pour des obsèques dignes et sépultures décentes ».

Le conseil municipal accepte de céder deux concessions équipées de caveaux au CCAS de Pont-Péan.

#### **Urbanisme** \_ DPU-DIA

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide de renoncer à son droit de préemption pour les biens suivants : Propriété 41 allée de Provence \_ parcelles AD 532 ; Propriété 16 allée François Mauriac \_ parcelle AK 346 ; Propriété 23 avenue Emile Zola \_ parcelle AK 276

#### Délégations des attributions du conseil municipal au maire

Bâtiment de la Mine	sondages de la structure du bâtiment de la Mine	1 504,20 €
Beausoleil	réparation sur cloison amovible	2 412,00 €
Service	location nacelle pour élagage	910,46 €
Technique	habillement 2019	1 479,18 €

## 12 mars 2019

#### Finances subventions associations 2019

ASSOCIATIONS	TOTAL	
SPORTIVES		
Badminton APB	1 010 €	
Basket	1 101 €	
Football	1 929 €	
Gym enfant (Amine)	1 436 €	
Gym volontaire	401 €	
Randonnée pédestre	353 €	
Tai Chi Chuan/Equilibre	254 €	
Tennis	224€	
Viet Vo Dao	1 007 €	
Véloxygène	401 €	
Sous total	8116€	
LOISIRS		
Arts maniaques	302 €	
Créativités	617€	
Cercle folklorique	1 032 €	
Roi grenouille	635 €	
Sol mineur	652 €	
Sous total	3 238 €	
SOCIO-CULTURELLES - SERVICES		
Club des ainés	200 €	
Galène	260 €	
UNC/AFN	230 €	
CSF	230 €	
JAPAR	230 €	
Sous total	1 150 €	
AUTRES ASSOCIATIONS PONT-PEAN		
Comité des fêtes	2 750 €	
Primevère	330 €	
USEP	250 €	
Sous total	3 330 €	
Total Subventions	15 834 €	

#### Finances - subventions aux établissements de formation

ETABLISSEMENTS	MONTANT
Collège de Fontenay Chartres-de-Bretagne – Amicale	100 €
Collège de Fontenay Chartres-de-B. – Asso sportive	100 €
Etablissement Saint Yves Bain-de-Bretagne	60 €
Lycée Hôtelier La Guerche	60 €
Maison familiale rurale Goven	60 €
Maison familiale de Guipry Messac	30 €
Chambre des Métiers et d'Artisanat 22	60 €
TOTAL	470 €

#### **Subvention au CCAS**

Le Conseil Municipal accepte d'attribuer une subvention de fonctionnement au CCAS de Pont-Péan pour l'année 2019 d'un montant de 10 000 €.

#### Subventions écoles privées 2019

Ecole privée La Providence Bruz: 975€

École privée Sainte-Marie Chartres-de-Bretagne : 2 860 €

École privée Notre Dame de Laillé : 500 €

#### Subventions au Point Accueil Emploi

Association Accueil et Accompagnement pour l'emploi sud de

Rennes : 5 790 €

#### Compte administratif 2018 \_ Budget Commune

Résultats C.A. 2018 - COMMUNE			
RESULTATS 2018	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	511 471,46 €	3 452 520,92 €	3 963 992,38 €
DEPENSES	740 525,55 €	2 978 664,79 €	3 719 190,34€
EXCEDENT 2018		473 856,13 €	244 802,04 €
DEFICIT 2018	- 229 054,09 €		
RESULTATS DE CLOTURE 2017	257 565,10 €		257 565,10€
RESULTAT DE CLOTURE 2018	28 511,01 €	473 856,13 €	502 367,14€

#### Taux d'imposition 2019

Le conseil municipal se prononce sur le maintien des taux :

TAUX D'IMPOSITION	TAUX 2018	TAUX 2019
Taxe d'habitation	20 %	20 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	23 %	23 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	47,46 %	47,46 %

Budget primitif 20	019 communal	
RESULTATS 2018	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	1 343 945,50 €	3 419 986 €
DEPENSES	1 343 945,50 €	3 419 986 €

#### Budget primitif de la ZA Pont-Mahaud \_ Année 2019

Section de fonctionnement : 487 741.88 € Section d'investissement : 472 461.57 €

#### Adhésion à la Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine œuvre à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français. Au travers du label, de la souscription publique et du mécénat d'entreprise, elle accompagne les particuliers, les collectivités et les associations dans des projets de restauration.

Le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine et autorise le versement de la cotisation pour 2019 d'une valeur de 230€.

#### Finances - Créances éteintes

L'état de présentation des créances éteintes correspond à des dettes de loyers pour un montant de  $2.741.97 \in$ .

# Aménagement du Territoire \_ Commune de Pont-Péan \_ Plan Local d'Urbanisme intercommunal \_ Consultation sur la proposition de périmètres délimités des abords des monuments inscrits au titre des Monuments Historiques \_ Avis

Le Conseil Municipal, à 21 voix pour et une abstention (David LOU-BARESSE) :

- Emet un avis favorable sur la proposition de périmètre délimité des abords du bâtiment administratif, monument historique inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques;
- Indique que l'élaboration des périmètres délimités des abords de ce(s) monument(s) historique(s) sera soumise à enquête publique.

## Avis de la commune de Pont-Péan sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté :

Le travail mené sur notre projet communal a nourri la construction du PLUi, qui le reprend intégralement dans l'OAP communale, et les divers sites de projet sont bien intégrés selon les principes et la traduction réglementaire attendus.

En complément, diverses remarques peuvent être formulées en vue de faire évoluer autant que possible les dispositions s'appliquant à la commune à l'échéance de l'approbation du PLUi fin 2019. (Celles-ci sont consultables sur le compte-rendu dans sa version complète). Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents émet un avis favorable assorti des remarques énoncées sur les orientations d'aménagement et de programmation et le règlement du projet de PLU intercommunal qui concernent directement la commune au titre de l'article 153-15 du code de l'urbanisme et émet un avis favorable aux règles applicables à l'intérieur des périmètres des ZAC créées à l'initiative de la ville en application de l'article L153-18 du code de l'urbanisme.

#### **Urbanisme** DPU-DIA

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide de renoncer à son droit de préemption pour le bien, propriété 5 rue Lamennais\_ parcelle AK 235.

#### **Délégations** des attributions du conseil municipal au maire

Remplacement de la porte de l'école maternelle suite à un sinistre : 985.20 €

Retrouvez l'intégralité des compte-rendus de conseils municipaux sur www.pontpean.fr et en mairie.

#### Timbre fiscal électronique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour la délivrance d'un passeport, d'un permis bateau, des titres pour les étrangers et des attestations d'accueil, la naturalisation, le renouvellement de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire en cas de perte ou de vol, le timbre fiscal est désormais électronique. Le timbre fiscal papier est supprimé.

Il peut être acheté sur le site timbres.impots.gouv.fr ou auprès d'un buraliste équipé de l'application «Point de vente agréé». Le remboursement d'un timbre électronique, acheté il y a moins d'un an, s'effectue également sur le site timbres.impots.gouv.fr.

## Le timbre amende continue à être vendu sous format papier

pour permettre le paiement des contraventions lorsqu'elles sont établies sur les carnets à souche de verbalisation.

#### ■ Impôts sur le revenu

#### Le service de déclaration en ligne est ouvert

Pour l'Ille-et-Vilaine:

- Date limite de dépôt de déclaration papier : 16 mai 2019 à minuit ; - date limite de déclaration en ligne : 28 mai 2019 à minuit. Retrouvez tous les services en
- ligne sur le site impots.gouv.fr (gérer mon prélèvement à la source, déclarer en ligne, simuler son impôt, payer en ligne, ...).

#### Démarches

# Cartes nationales d'identité et passeports

À l'approche des congés d'été, la préfecture recommande aux usagers de vérifier dès à présent la validité des papiers d'identité.

Les demandes de titre d'identité, ou de renouvellement si nécessaire, doivent être déposées dès maintenant, afin de limiter les délais d'attente et d'obtention.

La commune de Pont-Péan ne traite plus les demandes de cartes nationales d'identité et passeports. Il faut effectuer sa demande auprès d'une des 34 communes équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales en Ille-et-Vilaine.

La liste des 34 communes équipées du dispositif de recueil des demandes de papiers d'identité, du département d'Ille-et-Vilaine est consultable à l'adresse suivante:

http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-Nationale-d-identite-CNI/Documents-identites-34-communes-d-Ille-et-Vilaine-pour-faire-une-demande.

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site : https://predemande-cni.ants.gouv.fr.

## Elections européennes 26 mai 2019

## Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs, c'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

#### Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- Etre âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- Etre de nationalité française ou être ressortissant d'un autre état membre de l'union européenne ;
- Jouir de son droit de vote en France et dans son état d'origine ;
- Etre inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

#### **■ INFOS PRATIQUES:**

- Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h au groupe scolaire
- Les bureaux de vote N°1, 2, 3 se trouveront dans l'école maternelle, et le N°4 dans la salle de l'espace enfance
- Vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité. Pour plus d'infos : www.interieur.gouv.fr/Elections/commentvoter, Cettefoisjevote.eu, www.touteleurope.eu.

#### Un Parlement européen qui vous représente :

Nombre de représentants au Parlement européen :

705





Nombre de représentants français au parlement européen :

79







#### Bureaux de vote : La mairie recherche des bénévoles

Si vous souhaitez participer à la tenue d'un bureau de vote, adressez-vous à : accueil@pontpean.fr ou 02 99 52 41 70

# Sport Fermeture du terrain stabilisé

En juin 2018, le terrain de foot stabilisé était ouvert au public, suite à la demande des habitants du secteur et une décision du conseil municipal.

Un règlement était affiché, indiquant ce qui était autorisé ou non. Bien évidement ce terrain était ouvert pour la pratique du sport et pour permettre aux plus jeunes de l'utiliser comme terrain de jeux. Force est de constater que ce règlement n'est pas respecté aujourd'hui. De nombreuses infractions ont été constatées, passages de vélos, de mobylettes, nombreuses déjections canines, alors que des sacs sont disponibles aux entrées. Des vols ont été

également constatés dans le local du foot sur ce terrain et la piste est dégradée.

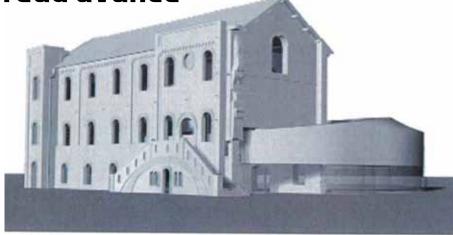
Dans ces conditions, la pratique du foot par le club est très difficile. Les élus ont donc été obligés de prendre la décision de fermer à nouveau ce terrain. Bien conscient de priver certaines personnes d'une zone de sports et de jeux, une ouverture sera de nouveau étudiée, en bloquant les deux roues et à condition qu'une prise de conscience de tous les usagers se fasse. Un règlement existe, il doit être respecté par tous.

Rénovation du bâtiment de la mine Le projet du Carreau avance

Le comité de pilotage du projet de rénovation du bâtiment de la mine a reçu jeudi 14 mars et jeudi 25 avril l'agence d'architecture Titan pour une présentation du diagnostic et des premières esquisses.

Après la phase d'études et de programmation menée par le cabinet Médiéval, et la concertation avec les associations et les habitants, il s'agit maintenant de rentrer dans la phase du projet architectural avec des propositions de design, d'aménagement, de répartition des espaces et de circulations. Pour rappel, l'objectif est de rénover le bâtiment ancien et d'y ajouter une extension afin que l'ensemble abrite des salles associatives, un espace patrimonial et une médiathèque, tout en restant dans une enveloppe budgétaire contrainte.

L'agence Titan a présenté plusieurs projets aux élus et agents présents. L'étude architecturale et fonctionnelle continuera d'être travaillée en collaboration avec le comité de pilotage. D'autres réunions de travail sont prévues dans les semaines à



Esquisse de travail

venir pour aboutir à un avant-projet. Le conseil municipal du 7 mai a validé l'esquisse définissant les grandes lignes du projet. **Une réunion publique de présentation sera bientôt programmée.** 

Réunion de travail avec l'agence d'architecture Titan



# Protection des arbres remarquables Pour abattre un arbre, je demande à la mairie



Pont-Péan, la campagne à 10 minutes de Rennes, jolie commune verdoyante avec de belles haies de chênes bordant les rues et les lotissements, voilà ce qui fait un atout de cette commune et une raison de l'installation de nouveaux habitants

Mais parfois ces mêmes arbres, remarquables par leur âge et leur taille peuvent gêner les riverains, lorsque les branches débordent et les feuilles tombent dans le jardin, les gouttières, ou la piscine. Estce une raison suffisante pour les abattre? Non, bien évidemment! Malheureusement, nous constatons certaines pratiques anormales les concernant, allant jusqu'à leur abattage.

Les grands arbres sont plus que nécessaires à l'équilibre écologique. Ce sont eux qui absorbent les gaz carboniques. Ils assurent les continuités écologiques pour beaucoup d'animaux, notamment les oiseaux et les insectes, tous nécessaires à la préservation de la biodiversité si malmenée.

Pour assurer la présence de ces arbres, des protections réglementaires sont inscrites au PLU, allant de l'interdiction d'abbatage à la possibilité d'abattre sous condition de remplacement.

Important : Lorsque vous décidez d'abattre un arbre, vous devez vous renseigner auprès de la mairie, pour prendre connaissance du niveau de protection lié à cet arbre et demander l'autorisation de l'abattage.

# Le déploiement de la fibre continue

Dans le cadre d'un accord national entre SFR et Orange datant de juin 2018, SFR va reprendre le déploiement de la fibre sur 17 communes de Rennes Métropole dont la commune de Pont-Péan. Le raccordement est réalisé à partir du noeud de raccordement optique (NRO) situé allée Camille Claudel à Pont-Péan. Les 7 points de mutualisation (PM) ou armoires de rue sont installés et permettront l'éligibilité de près de 1800 foyers d'ici 2020. Les habitants professionnels pontpéannais pourront ainsi bénéficier d'un débit moyen 40 fois supérieur à celui de l'ADSL.

■ Pour accéder à la carte de déploiement de la fibre et savoir si votre habitation est raccordable, consultez le site de l'ARCEP: https://cartefibre.arcep.fr.

Si vous êtes raccordable, les opérateurs tels que Orange et SFR, Free et Bouygues Télécom proposent ou proposeront des offres fibre.



Projet Résidence logements adaptés, rue du Tellé (ancien garage Macé - Laboratoire BHR)

# Le maire, Jean-Luc Gaudin rend compte de l'état d'avancement du projet de Z.A.C. Multi-sites Mine, Bétuaudais, Fontaine Blanche et Centre commercial :

Des études d'aménagement de la commune se sont engagées en 2012 et nous ont amenés à la création d'une ZAC multisites qui englobe les secteurs de Bellevue et du centre commercial, le secteur de la mine et de la Bétuaudais ainsi que le secteur d'entrée de ville au niveau du cimetière. Toutes ces réflexions ont fait l'objet d'ateliers et de réunions avec les Pontpéannais. Mais le temps de l'aménagement est un temps long et certains s'interrogent quant à l'avancement de ce dossier important pour notre commune, qui engagera la construction de plus de 500 logements au cours des 15 années à venir. Aujourd'hui nous sommes dans la phase de construction du dossier de réalisation de la ZAC. Ce qui nous permettra de pouvoir entamer les travaux au premier semestre 2020. Ceux-ci se situeront

sur le secteur Bellevue avec la première émergence de la résidence d'accueil des personnes en manque d'autonomie et dès 2021, les maisons de ville, ainsi que les premiers collectifs qui longeront la route de Nantes.

Viendront ensuite les premiers aménagements en extension urbaine sur le secteur Haute Rivaudière/Bétuaudais.

Vous trouverez ci-dessous le phasage de mise en oeuvre et de construction à ce jour envisagé qui bien évidemment pourra évoluer dans le temps, l'anticipation totale étant des plus difficiles dans ce domaine.

Retrouvez le planning complet de l'étude sur pontpean.fr

#### **Secteur Centre commercial**





Rond-point de la mairie

La ZAC multi-sites sera réalisée au cours de la prochaine décennie, c'est pourquoi un plan de phasage est défini, afin de consolider la réalité financière du projet. Sont indiqués sur les plans ci-dessus les années de livraison des logements pour chaque zone. L'étude complète est disponible sur www.pontpean.fr.

# Plan de déplacements urbains Qu'en pensent les habitants?



Comment organiser des déplacements de 500 000 métropolitains sur le territoire de Rennes Métropole, à l'horizon 2030 ? C'est ce qu'organise le futur Plan de déplacements urbains (PDU). Soumis à concertation, il sera approuvé fin 2019.

#### Qu'est-ce qu'un PDU?

Le Plan de déplacements urbains (PDU) est un document obligatoire dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Le PDU fixe, pour 10 ans, l'organisation des mobilités et les programmes d'actions en matière de transports et de déplacements des personnes et des marchandises sur un territoire. Il prépare l'évolution des déplacements pour répondre aux besoins de mobilité de tous, en équilibre avec l'environnement.

Le Plan de déplacements urbains (PDU) en préparation s'appliquera aux 43 communes, pour la période 2019-2030.

#### La concertation



Une concertation préalable, du 16 avril au 17 octobre 2018, auprès des habitants de la métropole a été menée pour recueillir les besoins et les attentes des habitants en termes de déplacements et de mobilité aujourd'hui et demain. Une réunion et des ateliers s'étaient déroulés à Pont-Péan le mardi 12 juin 2018.

#### Résultat de la concertation

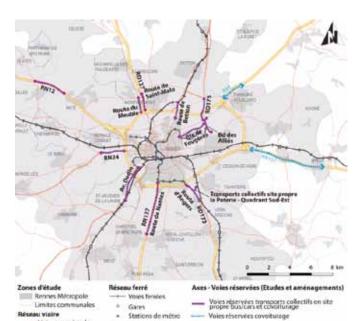
#### Les attentes :

- Mettre en œuvre des réflexions et moyens pour décongestionner les accès à Rennes et la rocade aux heures des pics de circulation (trajet domicile / travail ou étude);
- Faciliter les déplacements entre commune hors Rennes et à l'intérieur de Rennes:
- Sécuriser et fiabiliser les trajets à vélo et à pied.

#### Les principales propositions :

23 actions principales ont été chiffrées sur 2 périodes 2019, 2024 et 2025, 2030, en voici quelques-unes:

- Agrandir les parcs relais existants;
- Créer des parcs relais à l'extérieur de la rocade ;
- Résorber la congestion routière sur les points noirs de circulation ;
- Développer le covoiturage, avec des applications performantes et 11 axes routiers dont 35 km de voies réservées aux voitures covoiturant ;
- Inciter les changements de pratique, notamment en incitant au covoiturage: « Covoiturons au moins 1 jour sur 5 »;
- Améliorer les dessertes en transport en commun train et bus entre Rennes et les autres communes de la métropole et entre communes sans passer par Rennes;
- Développer une flotte de bus 100% propre :
- Développer la logistique urbaine ;
- Développer et sécuriser la pratique du vélo au quotidien avec plus de 500 km de pistes cyclables dont 100 km de pistes express;
- Faire décaler les heures de début et de fin de grosses entreprises, services publics, établissements d'enseignement;
- Favoriser le télétravail :
- Décentrer les activités, les évènements, les entreprises, les services de la métropole.
- Plus d'information sur http://www.presse.metropole.rennes. fr/accueil/documents-presse/tous-les-documents







#### En chiffres :

- 9 rencontres publiques sur le thème « Les mobilités parlons-en ensemble »
- 150 personnes présentes à chaque rencontre en moyenne
- **265** propositions faites lors des ateliers
- 100 contributions effectuées par email, sur le registre ou par courrier
- enquête publique, au printemps 2019, permettra à tous les habitants, associations... de prendre connaissance du projet complet et de faire des remarques.

#### **PLUi**

# Périmètre de Protection des abords des bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques

Le bâtiment administratif de la mine de Pont-Péan est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1985. De ce fait il bénéficie d'une protection quant aux aménagements de ses abords. Ce qui induit que pour toute construction nouvelle ou modification d'une construction située dans le périmètre de protection, les services des Bâtiments de France vérifient la compatibilité des constructions et aménagements avec le respect de l'histoire du bâtiment.

Initialement cette protection s'étendait dans un rayon de 500 mètres autour du bâtiment et ce sans tenir compte des co-visibilités existantes ou non

Une première modification de ce périmètre avait été réalisée en 2013 et avait permis de réduire assez fortement l'étendue de la protection côté Est. À l'occasion de la mise en oeuvre du PLUi, un travail a été mené à l'échelle de la métropole pour toutes les communes concernées par ces protections.

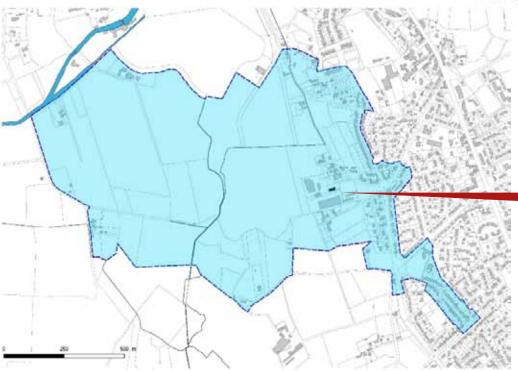
Ainsi sur notre commune s'est posée à nouveau la question de ce périmètre, plus particulièrement pour prendre en considération le travail réalisé par le PACT ARIM 35 pour la préservation du caractère particulier de la cité ouvrière.

Tout au long des années, nous avons mesuré la difficulté de faire appliquer de simples préconisations, ce qui a amené de lourdes modifications de façades notamment route de Laillé. À la demande des bâtiments de France. l'exercice a donc consisté avec les services concernés, à déterminer les secteurs qui étaient encore à sauvegarder et à appliquer les dispositifs adéquats. C'est ainsi que le nouveau périmètre des abords s'étend sur la rue du Midi, se réduit côté Petite Bétuaudais et s'étend assez largement sur le paysage vers la commune

Si cette extension de zonage sur la rue du Midi amènera une application plus stricte de certaines préconisations quant aux façades et toitures, elle permettra en contrepartie des possibilités d'extensions plus importantes sur l'arrière des maisons, facilitant nombre de projets. Ainsi la bande de constructibilité passe à 17 mètres et la hauteur de l'extension passe à 2m90 au lieu de 2m70 actuellement, permettant une meilleure habitabilité et isolation du futur bâtiment.



Exemple d'extension possible



Bâtiment de la mine

Carte du périmètre de protection des abords des bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques

#### **PLUI**

# Enquête publique du 16 avril 2019 au 24 mai 2019

#### Qu'est-ce que le PLUI?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document unique qui remplace les 38 PLU ou POS actuels. Ce document traduit les orientations politiques métropolitaines, les possibilités d'aménagement : Qu'est-ce que je peux construire sur mon terrain ? Comment et à quelles conditions ?

#### À quoi ça sert?

Il permet d'avoir une vision collective pour l'avenir, d'apporter une stratégie de développement de territoire. Il permet de coordonner le développement de l'habitat, des déplacements et des activités économiques, tout en préservant les milieux naturels, les paysages et l'agriculture. Il détermine les règles précises d'utilisation des sols à partir desquels, les maires délivreront les permis de construire et autres autorisations du droit des sols.

#### Avec qui le PLUI a-t-il été réalisé?

Pendant plus de 3 ans le PLUI a été co-élaboré par les 43 communes de la métropole. Les habitants de chaque commune ont été invités à s'exprimer et à transmettre leurs attentes et idées à travers la mise en place de différentes démarches de concertation : réunions publiques, élus témoins, café citoyens, balades commentées.

D'autres acteurs du territoire ont également été associés, notamment les personnes publiques, telles que les services de l'état, les chambres consulaires, le Département, la Région, le syndicat mixte du Pays de Rennes. Suite à cette concertation, le projet de PLUi est aujourd'hui stabilisé après le vote du conseil métropolitain du 13 décembre 2018.

Avant d'être définitivement adopté à la fin de l'année 2019, s'ouvre la phase d'enquête publique au cours de laquelle chacun est invité à s'exprimer et à apporter ses observations sur les évolutions du territoire.

# PLAN LOCAL D'ERRANIEME INTERCOMMUNAL REINNES METSHRIELE

# Pour consulter l'ensemble des pièces composant le PLUi :

- Sur le site du registre dématérialisé pendant l'enquête publique : www.registre-dematerialise.fr/1216
- Dans l'un des lieux d'enquête publique

# Pour formuler des remarques ou propositions d'évolutions :

- Consulter et compléter le site du registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/1216 ;
- Se rendre dans un des lieux d'enquête;
- Ecrire à la commission d'enquête : par email : enquete-publique-1216@registre-dematerialise.fr, par voie postale : à l'attention de Madame la présidente de la commission d'enquête publique d'élaboration du PLUi et des PDA, Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 RENNES Cedex.

#### Pour rencontrer la commission d'enquête :

Se rendre sur un des lieux d'enquête les jours de permanence, à Bruz, espace Simone Veil, rue des Planches, mardi 7 mai de 9h à 12h, vendredi 17 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h, vendredi 24 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h. 7 autres lieux sont également possibles.

■ Plus d'information, voir des vidéos, des tutos, mieux comprendre le PLUI, connaître toutes les dates et horaires des permanences, rendez-vous sur metropole.rennes.fr.

#### Un problème de voirie ou éclairage ?

En cas de problème de voirie ou d'éclairage, vous pouvez faire une demande, sur metropole.rennes.fr (rubrique mes démarches, puis choisir: Faire un signalement à Rennes avec RenCitéZen).

metropole.rennes.fr



#### RENCIRCUL L'info travaux sur mobiles et tablettes

Actualisée quotidiennement pour tenir compte de l'impact des chantiers sur le territoire de l'agglomération, l'application RenCircul disponible à partir de l'adresse : **circulation.** 

rennesmetropole.fr

propose des informations sur les travaux et sur les modifications des conditions de circulation qu'ils génèrent. Grâce à cette application, les automobilistes peuvent planifier leurs déplacements où qu'ils se trouvent dans la Métropole et notamment à Pont-Péan.

Infos travaux : 02 99 86 62 77 circulation.rennesmetropole.fr sur Twitter @RennesTravaux



### Déclarations préalables accordées

NOM DU DEMANDEUR	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
SOLUTION ENERGIE	10 rue de Bellevue	pose panneaux photovoltaïques
MARSAC Laurent	12 rue Louison Bobet	carport pour voiture
PELLOIS Marc	25 avenue Colette Besson	extension maison individuelle
THOUMIN Serge	19 avenue Henri Matisse	abri de jardin
LE TURNIER Michel	8 Rue Maurice Utrillo	changement de porte d'entrée et portail de garage
BECOUARN Philippe	13 allée François Mauriac	extension maison individuelle
SNF SARL	68 route de Nantes	pose stores électriques
MENARD Christophe et Soazig	12 rue des Pins	carport pour voiture + clôtures
LEFEUVRE Albert	27 route de Nantes	travaux de couverture et rem- placement des huisseries

# Spécial budget

Ces pages relatives au budget ont pour objectif de rendre compte auprès de la population des choix, des décisions et des réalisations entérinées par le conseil municipal.

e budget voté à l'unanimité le 12 mars a fait l'objet, en amont, d'un chiffrage prévisionnel plus contraint qu'à l'accoutumée. Cette volonté de maîtrise plus drastique des charges répond, comme vous le savez, à une volonté des Pouvoirs Publics de réduire le déficit public qui pourtant n'est pas l'apanage des collectivités territoriales. Cette politique budgétaire contrainte s'impose donc à nous, si nous voulons, à la fois, conserver le même niveau de service à la population et garder des marges de manœuvre pour la gestion à venir de notre collectivité. Lors de la préparation de ce budget, les différents services ont dû faire l'effort de réduire les lignes budgétaires, lorsque cela était réaliste. Pour ce faire, il a été demandé de se baser d'avantage sur le réalisé (compte administratif 2018) plutôt que les lignes prévisionnelles des années passées. Il a même été demandé de réduire encore certaines prévisions, quelques semaines avant le vote du budget. Cela a évidemment imposé un travail supplémentaire, mais ainsi, les finances de la commune restent saines, sans que soient remises en cause nos orientations budgétaires.

Merci aux élus et agents d'avoir intégré ces nouvelles exigences afin d'inscrire nos actions d'intérêt général, de façon durable. **Il vaut mieux en matière de gestion prévoir que subir.** À ce titre, nous mettons depuis quelques années l'accent sur le travail prospectif. Il porte, à présent, ses fruits aux niveaux des équilibres budgétaires.

ARMETTREGOUET Adjoint aux Finances



# La prospective financière

La prospective financière, réalisée en 2018, pour la commune de Pont-Péan a constitué un préalable indispensable avant d'inscrire des lignes budgétaires, tant en fonctionnement qu'en investissement. Cela a permis à l'équipe municipale d'écrire ce budget 2019 et de prévoir des orientations raisonnables pour les années à venir. Analyser les indicateurs de gestion permet de mettre en évidence la situation financière et d'éviter des dégradations budgétaires.

Cette prospective a permis de dégager des pistes de travail, en lien avec le programme de mandat qui a été soumis aux électeurs en 2014, en étant attentif à la charge de la collectivité et du contribuable

Pour cela, le travail mené avec l'aide du cabinet d'audit « Finance active » a permis aussi de déterminer la capacité financière de la collectivité à financer son plan pluriannuel d'investissement (PPI), sur la période 2019 \_ 2020 et permettre aux élus de faire des choix

Les efforts de gestion seront à poursuivre conformément aux objectifs définis par la collectivité.

Le maintien des taux de fiscalité locale est prévu sur toute la période concernée par la prospective.







# LA DÉMARCHE

# Comment est élaboré le budget communal

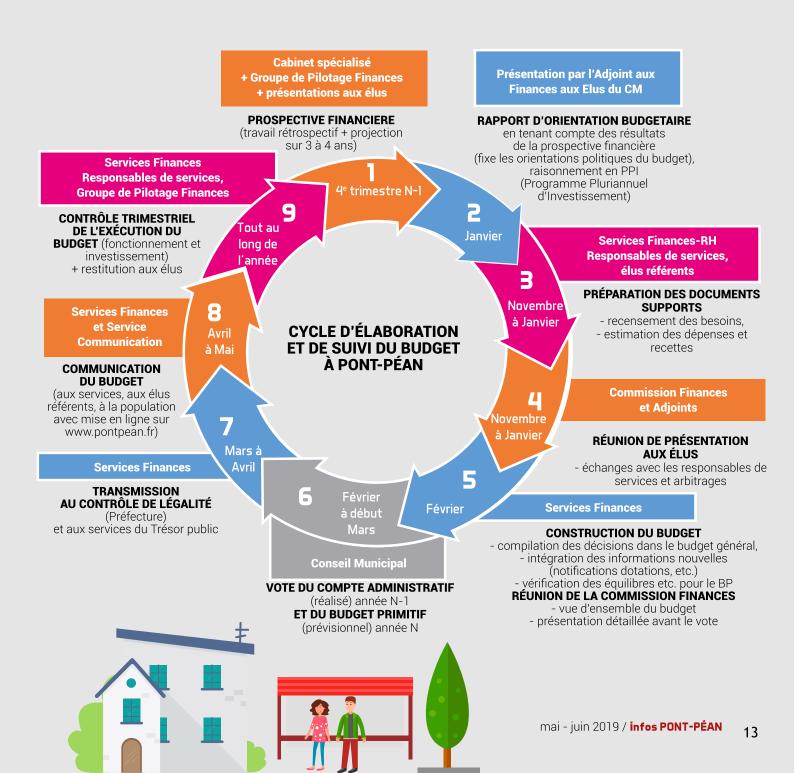
Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal.

Chaque année le budget doit être voté avant le 15 avril. Il se compose de dépenses et de recettes réparties en deux sections : fonctionnement et investissement.

Les dépenses d'investissement sont constituées de programmes de travaux qui s'étalent généralement sur plusieurs années, et d'interventions plus courantes sur le patrimoine communal (bâtiments et espaces publics). À ces dépenses vient s'ajouter le remboursement du capital des emprunts.

Le vote du budget doit être précédé de la présentation au conseil municipal d'un rapport d'orientations budgétaires. Cette présentation de la stratégie financière de la commune intervient dans les deux mois précédant l'examen du budget et donne lieu à un débat au conseil municipal. Le rapport d'orientations budgétaires 2019 a été présenté au conseil le 15 janvier.

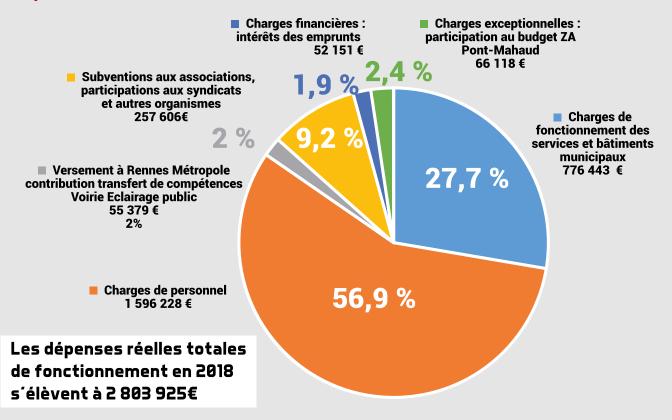
Lors de sa séance du 12 mars 2019, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2018 du budget principal et de son budget annexe. Le compte administratif est le document comptable qui rend compte des opérations budgétaires réalisées au cours d'une année civile. Lors de cette séance le conseil municipal a adopté le budget primitif 2019 de la ville, ainsi que celui du budget annexe de la ZA Pont Mahaud.



# **LE RÉALISÉ 2018**

# **Budget de fonctionnement**

Dépenses réelles de fonctionnement 2018



# Les principaux postes de dépenses d'investissement 2018









MARCHÉ Bornes électriques	7 835 €
COMMUNICATION Refonte du site Internet	6 060 €
CULTURE Etude de programmation du Bâtiment de la mine	26 095 €

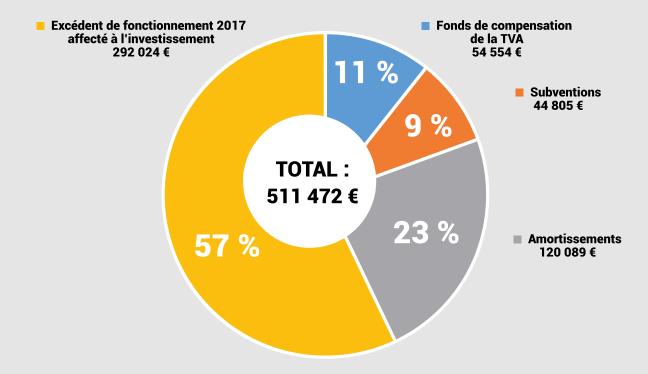
CULTURE	
Espace Beausoleil : travaux d'étanchéité,	10 003 €
éclairage extérieur enseigne	10 303 €

ENFANCE Travaux à l'école maternelle : chauffage, ] faux plafons, luminaires, VMC	03 230 €

ENFANCE	32 466 €
Structure de jeux à l'école maternelle	

# **Budget d'investissement**

#### Comment ont été financés les investissements 2018 ?



#### Le total des dépenses d'investissement 2018 s'élève à 740 525 €







**URBANISME** 



18 452 €

	Parc et aire de jeux	
NFANCE	URBANISME	

ENFANCE Ecole primaire équipement, matériel informatique et table extérieur	15 288 €

ENFANCE	
Travaux d'aménagement du bureau de l'Espace enfance	10 609 €
•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

SERVICES TECHNIQUES Equipement, outillage achat d'un véhicule	21 543 €

URBANISME Toilettes sèches et toilettes publiques route de Nantes	77 173 €
URBANISME	

propreté, signalétique, illuminations de Noël	21 486 €

URBANISME	
Espace Vert route de Nantes et	13 522 €
autres aménagements paysagers	

#### Les chiffres

# Les services municipaux en 2018



28	associations
15 834	montant des subventions 2017 aux associations de Pont-Péan (€)



#### Écoles

Nombre d'élèves scolarisés

a Polit-Peall (Telltree 2016).	
166	école maternelle (6 classes)
266	école élémentaire (10 classes)



48	enfants accueillis en moyenne par jour à l'accueil de loisirs
72	participants aux camps d'été
124	enfants accueillis en moyenne par jour en accueil périscolaire

**Petite enfance** 



215	jours d'occupation de l'eB
25 557	visiteurs à l'eB (manifestations et locations)
60 208	recettes de locations et de spectacles (f)



240	jeunes fréquentent le service
25	jeunes en moyenne pendant les petites vacances
54	jeunes pendant les vacances d'été



#### Médiathèque

13 612	disponibles : livres - magazines CD - DVD
994	nombre d'adhérents
13 672	nombre de prêts



25	enfants ayant participé à la passerelle école
29	assistantes maternelles fréquentant l'espace jeux
67	enfants inscrits à l'espace jeux
106	séances espace ieux

enfants ont participé aux ateliers d'éveil musical

enfants de Pont-Péan ont pu avoir accès à un mode de garde collectif, 9 pour la structure « Tintinabulle » et 10 pour la crèche « Mille pattes »



#### Ressources humaines

39	agents permanents
10	agents contractuels (CDD + 2 mois)
27	vacataires ou saisonniers
1	apprenti



#### Restaurant scolaire

333	repas servis en moyenne par jour (38% de maternelle et 62% d'élémentaire)

prix de revient moyen du repas servi (€) incluant le temps du midi



Urbanisme		
69	69 déclarations préalables	
5	permis de construire	
2	permis de démolir	
2	permis d'aménager	
70	certificat d'urbanisme	
264	logements sociaux au 1er janvier 2019	



décès

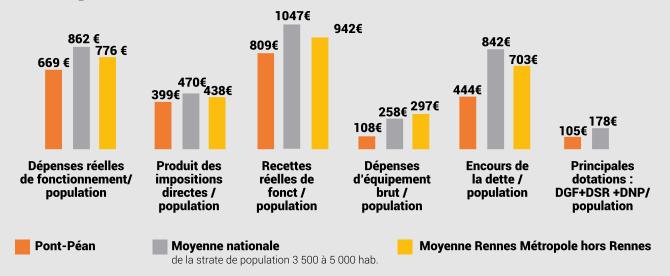
# Le coût des services municipaux

200k€ 46k€ **Restaurant scolaire Jeunesse** 310k€ 212k€ **Ecoles** Culture : esp Beausoleil, Médiathèque 50k€ 115k€ Service périsco - alsh - péri-éducatif Salles de sport - terrain de foot

43k€

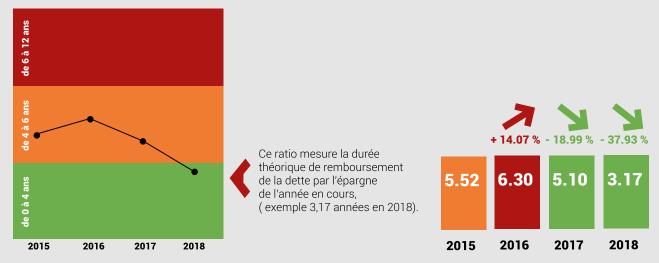
# Situation budgétaire en 2018

# Comparatif



# Capacité de désendettement

#### Évolution de l'encours de la dette / épargne brute



# Garantir l'équilibre budgétaire

Dans ce contexte, il importe de suivre au plus près l'évolution des marges de manœuvre financières de la commune de Pont-Péan et de garder à l'esprit les grands principes de l'équilibre budgétaire. C'est en effet de la différence entre les recettes de fonctionnement (fiscalité, dotations, produits des services) et les dépenses de fonctionnement (charges de gestion courante, dépenses de personnel, participations et subventions versées) que se dégage l'épargne brute constituant le socle des recettes de la section d'investissement, mais aussi le levier de la capacité d'emprunt. Il en résulte la capacité de la collectivité à répondre en tout ou partie aux services souhaités par la population et donc au développement de la commune.

Le volume des investissements à réaliser dans les prochaines années sur le territoire communal et les effets induits, impliquent plus que jamais de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement. Nous préserverons ainsi notre autonomie financière et pourrons faire appel aux emprunts éventuels dans de bonnes conditions (volume, taux, durée).

#### Notre stratégie pour 2019 sera donc :

- De poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- De se questionner sur les leviers à actionner pour préserver notre capacité à répondre aux besoins de notre commune et de ses administrés.

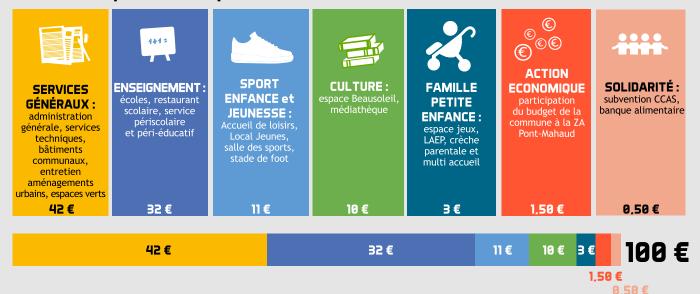
# **LE PRÉVISIONNEL 2019**

# **Budget de fonctionnement**

Le budget prévisionnel de fonctionnement s'élève à 3 419 986 €

#### LES DÉPENSES

#### Pour 100€ dépensés, la répartition est la suivante :



## Trouver un équilibre entre coûts, tarifs et fiscalité

Les besoins sont illimités mais les ressources sont rares .... Pour les élus choisir, c'est parfois renoncer, car tout est histoire de moyens. Et il y a toujours quelqu'un qui paye.

Le contrôle drastique des dépenses oblige les collectivités à chercher à mieux définir les coûts de leurs services. Elles réfléchissent en conséquence à leurs tarifications. Le triptyque Coût-tarification-fiscalité est donc à établir, de telle sorte que la part de l'usager et

celle du contribuable (qui est parfois la même personne) soient déterminées le plus équitablement possible. C'est le principe de la mutualisation indispensable au bien vivre ensemble.

Le maintien des services communaux et intercommunaux permet de conserver un minimum d'équité entre les administrés. Cela représente un coût collectif qui a le mérite de se substituer en partie à un coût individuel que certaines familles ne pourraient honorer.

#### **LES RECETTES**

#### Pour 100€ perçus par la commune, la répartition est la suivante :



# **Budget d'investissement**

#### Le budget d'investissement prévisionnel s'élève à 802 500 €

#### Les principaux investissements prévisionnels 2019 :

	Maîtrise d'œuvre Bâtiment de la Mine	150 000€
	Ecole maternelle <u></u> travaux de désamiantage reprise des sols, faux-plafonds et remplacement des luminaires (Moe incluse) <u></u> Dossier DETR	162 000€
	Bâtiments scolaires <u> </u>	83 000€
1+1:	Ecoles – équipements informatique mobiliers et divers Matériel d'entretien	16 500€
		3 500€
	Espace Enfance <u> </u> Local Jeunes Petite enfance <u> </u> équipements divers	5 000 €
	Restaurant scolaire <u></u> étude d'aménagement <u>réfection partie</u> technique <u>lave-vaisselle</u> et équipements divers	66 000 €
	Mairie - Rénovation de la salle du Conseil municipal (dossier DETR)	70 000€
	Service administratif <u> </u>	21 500€

	Espace Beausoleil <u> </u>	21 400€
	Médiathèque- Salle de la Renaissance <u>–</u> équipements	5 000€
	Services techniques <u> </u>	24 700€
**	Services techniques <u> </u> travaux en régie à caractère d'investissement divers	15 000€
****	Solidarité <u>relocalisation de la</u> banque alimentaire <u>provision</u> équipements	50 700€
	Salle de sports <u>–</u> équipements	2 500€
	Vestiaires de foot <u></u> clôtures stade	16 500€
	Urbanisme <u> </u>	26 000€
<b>A</b>	Urbanisme <u></u> études ADAPT	5 000€
	Urbanisme _ signalétiques _ mobiliers urbains _ aménagement parking de la chapelle _ relocalisation de l'ex- garage Macé	57 500 €

# **Z.A. PONT-MAHAUD**



# Un nouveau site internet www.pontpean.fr

Le site internet d'une commune est un outil incontournable de sa communication. Il permet de diffuser facilement auprès des habitants l'actualité et les informations pratiques. Il est aussi une vitrine du territoire.

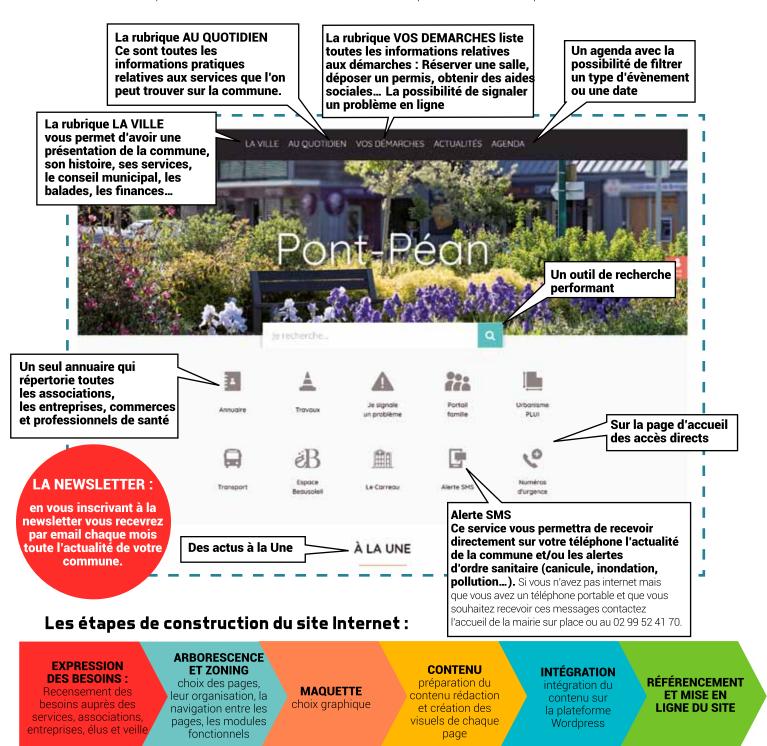
Le site internet officiel de la commune existe depuis 2004. Il a connu une première refonte en 2011. Les deux précédentes versions avaient été réalisées en interne, par le service communication, avec l'aide de Valéry Merlet pour la version 2011.

Les technologies et les usages internet évoluent, c'est pourquoi le site avait besoin d'une refonte totale. La démarche a donc été engagée en 2018 avec l'aide de la société Inovagora.

Ce nouveau site répond aux normes actuelles en matière

d'accessibilité pour permettre aux personnes malvoyantes de pouvoir le consulter. Il est «responsive», c'est à dire qu'il s'adapte selon la taille de vos écrans, téléphone, tablette ou ordinateur.

L'adjoint à la communication Frédéric Tréguier tient à remercier les membres de la commission communication, Gérard Gauchon, Jean-Pierre Cudennec, Alain Teveu, Cécile Gibbes et Calixte Tiendrébéogo et Céline Calvar responsable communication de la commune qui se sont particulièrement investi pour ce nouveau site.





# Coupe du monde de football féminin

La Coupe du monde féminine de football 2019 est la huitième édition de la Coupe du monde féminine de football. C'est la première fois que la France organise la coupe du monde féminine. Les trois meilleures équipes UEFA de cette coupe du monde seront directement qualifiées pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

# La coupe du monde féminine de football aura lieu du 7 juin au 7 juillet 2019

Pont-Péan a été sélectionné comme terrain d'entraînement. La ville accueillera les équipes d'Allemagne, de Thaïlande, et du Japon. Pour un tel évènement 2 agents des services techniques de la commune ont été formés plus spécifiquement à l'entretien rigoureux des terrains (tonte à 2,5 cm de hauteur, qualité de la pelouse) par la FIFA, au Centre national du Football, à Clairefontaine, les 25 et 26 février derniers.

Trois critères sont constamment évalués puisqu'ils déterminent la qualité des pelouses : la température du sol (entre 10 et 15 degrés), le taux d'humidité et la profondeur des racines (entre 6 et 10 cm). Pour cette première étape, charge aux jardiniers de contrôler l'arrosage et la ventilation, mais aussi l'exposition lumineuse et l'approvisionnement en engrais. Ensuite, ils devront s'assurer de la dureté du sol et de sa résistance rotationnelle. Cette dernière étape est d'une importance capitale pour les joueuses qui peuvent se blesser, faute de sol trop ou pas assez souple.



# Les matchs de l'équipe de France : 7 juin 21h 12 juin 21h 21h Nigéria

Norvège

**France** 

https://fr.fifa.com/womensworldcup/

République

de Corée

# FRANCE 2019

#### **En chiffres**

24 pays représentés

52 rencontres prévues

37 terrains d'entraînement en France dont Pont-Péan

9 stades

7 matchs au Roazhon park



# Stop au brûlage!

#### Respectons la tranquillité de nos voisins!

L'arrivée des beaux jours impliquent les travaux d'extérieur avec l'utilisation d'appareils sonores, tondeuse, nettoyeur haute pression... Mais c'est aussi la saison des siestes, de la lecture dans le jardin, des repas en extérieur ... Alors, pour que tout le monde y trouve son compte, faites preuve de courtoisie.

#### Il est interdit de faire du bruit :

- Les dimanches et jours fériés
- du lundi au samedi
  de 12h à 14h et de 19h à 8h.



Les pratiques de brûlage sont anciennes et on sous-estime leurs effets néfastes, voire on ignore leur stricte interdiction. On sait aujourd'hui qu'elles ne sont pas anodines, car elles participent à la dégradation de la qualité de l'air.

Le brûlage de 50 kg de végétaux équivaut à autant de particules dans l'atmosphère que 13 à 14 000 km parcourus par une voiture récente

#### Des effets sur la santé

Le brûlage à l'air libre génère des substances cancérigènes, notamment du benzène. Plus les matières sont vertes et humides et plus les émissions sont toxiques. La toxicité est évidemment aggravée par la combustion d'autres matières associées, tel du plastique, du bois traité

Cet impact est renforcé lors d'épisodes de pollution de l'air en période hivernale.

#### Réglementation et sanctions

Le règlement sanitaire départemental interdit les feux de végétaux (et déchets de toute sorte) à l'air libre pour des raisons de troubles de voisinage, de risque incendie et de pollution de l'atmosphère.

L'article 131-13 du code pénal précise le montant de la contravention selon sa classe. Il s'agit généralement d'une contravention de classe 3, d'un montant de 450 €.

À noter que des dérogations existent pour les usages professionnels (agricoles et forestiers), sauf lors des pics de pollution de l'air.



#### Bon à savoir...

Rennes Métropole propose des solutions pour valoriser les différentes matières végétales.

- Pour valoriser les branches et tailles de haies de votre jardin : pensez à emprunter du matériel de broyage à moindre coût dans une structure relais près de chez vous.
- Pour la tonte, les restes de cultures et les feuilles mortes : pensez à composter.
- Pour découvrir ou améliorer vos techniques de compostage, inscrivez-vous aux formations gratuites «Les habitants compostent».
- Pour découvrir les techniques de valorisation des végétaux, inscrivez-vous aux formations gratuites «Mon jardin zéro déchet».
- Pour jardiner au naturel et tout savoir sur la gestion de vos végétaux : dechet.rennesmetropole.fr
- N° Vert : 0 800 01 14 31 (appel gratuit)

# Tritout - samedi 25 mai



Avec l'appui des compétences de Rennes Métropole, la municipalité organise la collecte des déchets ménagers spéciaux et la collecte

nénagers spéciaux et la collecte des encombrants, place de la Fontaine Blanche samedi 25 mai.

Mise à disposition de deux bennes pour les déchets encombrants : électroménager, meubles, divers : portes, fenêtres, radiateurs, ballons d'eau chaude, landaus, vélos...

Emmaüs viendra récupérer tout ce qui est susceptible d'être réutilisé.

Un prestataire délégué par Rennes Métropole sera présent pour récupérer les déchets spéciaux :

- piles, accumulateurs, batteries
- produits de jardins, phytosanitaires
- solvants, vernis, peintures
- produits d'entretien
- ampoules, tubes fluorescents
- bombes aérosols avec leur produit, acides, bases
- radiographies
- huiles végétales et minérales usagées, filtres à huile
- seringues usagées
- cartouches d'encre
- Dépôts le samedi 25 mai de 9 h à 17 h, place de la Fontaine Blanche





#### Besoin d'un coup de main?

Pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion, la commune propose de récupérer les encombrants au pied du logement. Jusqu'au mercredi 15 mai, vous pouvez faire votre demande en appelant la mairie 02 99 52 41 70. Vous préciserez le type de déchets pour avoir une notion du volume. Les services municipaux organiseront en conséquence les ramassages, le vendredi 24 mai dans l'après-midi.

# 10-18 ans Actualité du service jeunesse

Le service jeunesse propose des activités pendant le week-end et les vacances permettant aux jeunes de faire des rencontres, s'engager dans des actions culturelles, découvrir des passions et vivre des expériences riches...

#### Un bar à beauté au local Jeunes

Prendre du temps pour s'occuper de soi, donner des astuces beauté à ses copines, apprendre aux garçons à se faire beaux, se relaxer... c'était l'envie des jeunes du local.

Ils ont donc construit un espace « bar beauté », avec du bois de palettes, quelques clous, un peu de peinture, et le tour est joué.

Il s'agit d'un meuble bar qui se transforme en un mini salon d'esthétique, dans lequel on trouve des livres sur la beauté et le bienêtre, des produits et soins de beauté naturels, des tatouages éphémères, du maquillage, des accessoires de coiffure, des balles de massage...

Cet espace est en libre accès, n'hésite pas à venir le tester.



#### Petite enfance

Le vendredi 21 juin, parents, futurs parents, enfants, assistantes maternelles sont tous conviés à l'espace petite enfance afin de clore cette année autour d'un moment festif et convivial. C'est aussi le moment de venir découvrir l'espace petite enfance pour les parents et bambins qui ne connaissent pas la structure.

Rendez-vous donc le 21 juin 2019, de 9h à 11h30, 2 rue de Bellevue à Pont-Péan. Venez nombreux!



#### Séjours été

#### 2 séjours jeunes programmés :

- du 6 au 13 juillet pour les 12 à 15 ans au camping de la Torche à Plomeur
- du 16 au 21 juillet pour les 14 à 17 ans au Festival des Fous Cavés en Charente Maritime

#### Réunion d'information le 12 juin à 20h en Mairie



#### **Drift Trike**

Le Drift Trike est un drôle d'engin à mi-chemin entre une draisienne et un kart. Il permet d'effectuer des descentes sensationnelles. Un exemplaire a été fabriqué au cours de plusieurs ateliers au local jeunes, en partenariat avec des bénévoles du comité des fêtes qui ont réalisé les soudures du cadre.

Un grand merci à eux pour leurs conseils et leur disponibilité. Les jeunes ont pu essayer le drift durant les vacances d'avril avec beaucoup d'enthousiasme.

Prochaine étape : participer à une rencontre avec d'autres pratiquants !



# PROGRAMME ACTIVITÉS

# 11 - 16 ans

du 8 juillet au 2 août

# LUNDI 13h30 - 17h Atelier citoyen Participe à un

Participe à un chantier et finance ta sortie du mercredi. MARDI 14h - 18h Activité Cultures urbaines,

sport.

bricolage...

MERCREDI Toute la journée Sortie

à thème

sur proposition des jeunes : plage, ski bus, wake board, accrobranche... JEUDI | 14h - 18h | Activité | Cultures

Cultures urbaines, sport, bricolage...

VENDREDI
11h-17h
Rencontre
intercommunale

#### Atelier citoyen au cimetière

Un désherbage manuel du cimetière a été effectué au cours de la première semaine des vacances d'avril, par les services techniques avec l'aide de jeunes dans le cadre d'un atelier citoyen.



#### **AU LOCAL JEUNES:**

billard, un baby-foot, des jeux de société, un espace informatique pour le jeu en réseau et un espace extérieur avec transats.

L'encadrement est assuré par deux animateurs diplômés.

#### **HORAIRES D'OUVERTURE**

EN PÉRIODE SCOLAIRE Mercredi : 14h - 19h

Vendredi: 17h - 19h + 1 soirée organisée par mois Samedi: 14h - 19h PENDANT LES VACANCES

Lundi au vendredi : 14h - 19h + 1 soirée par semaine

#### **INFORMATIONS**

LOCAL JEUNES : Espace Beausoleil Allée de la mine 06 74 83 34 95 localjeunes@pontpean.fr

# **Projet Clean walk**

### De Pont-Péan à la mer, objectif zéro déchet!

Chaque minute dans le monde, l'équivalent d'un camion poubelle de plastique est déversé dans l'océan et on estime qu'entre 8 et 12 millions de tonnes de plastique finissent dans nos océans chaque année.

Entre 60 et 80 % des débris marins sont d'origine terrestre. Le fond marin, spécialement à proximité des régions côtières, est lui aussi contaminé, principalement par les sachets en plastique. Une fois à la mer, il est très difficile, voire impossible de nettoyer ces déchets. Ils flottent sous la forme de débris et sous l'effet des courants, ces milliards de fragments de plastique sont amalgamés à plusieurs endroits du globe. Ils forment ce que les scientifiques ont surnommé « le septième continent » : des soupes de particules nommées micro-plastiques qui ont des effets désastreux sur la faune marine et les oiseaux de mer.

Ici à Pont-Péan, nous sommes à plus de 100 km de la mer, et pourtant les déchets abandonnés sur la route ou les chemins auront vite fait de rejoindre la Seiche puis la Vilaine et enfin l'océan.

#### Sous nos pieds,

#### il existe deux systèmes d'évacuation des eaux :

- Le premier, pour les eaux usées, va des habitations jusqu'à la station d'épuration la plus proche pour que l'eau y soit nettoyée,
- Le second, pour les eaux pluviales, récolte l'eau de pluie des chemins et des rues et l'achemine vers la rivière la plus proche. Ainsi lorsqu'un déchet ou bien un produit toxique tel que l'eau de javel est jeté sur la voie publique, la pluie l'emporte et l'amène directement à la rivière... jusqu'à l'océan.



Chantier Clean walk entrepris par des jeunes Pontpéannais pendant les vacances de Printemps, dans le cadre des activités 10-14 ans du local jeunes.

#### Les mégots de cigarettes polluent aussi!

#### 4 300 000 000 000 :

Dans le monde, 4 300 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans les rues chaque année, soit 137 000 mégots par seconde.

#### 2 500

Un mégot = 2500 composants chimiques différents rejetés dans la nature.

Un mégot est susceptible à lui seul de polluer 500 litres d'eau, la rendant impropre à la consommation.

#### 12 ans

Un mégot met 12 ans à se dégrader dans la nature.

#### **Quelles sont les solutions?**

Nous sommes toutes et tous responsables de cette situation, et si le nettoyage des continents de plastique semble un chantier titanesque, chacun peut néanmoins s'impliquer pour que cela n'empire

#### **Vous pouvez agir dès à présent :**

#### 1.En réduisant votre consommation de plastique.

Evitez au maximum les produits à usages uniques (eau en bouteille plastique, sac en plastique, vaisselle jetable...);

2.En ne jetant plus de déchets sur les routes, les chemins et la nature ;

3.En participant à des Clean walk telles que celle organisée le 25 mars par la commune, le local jeunes et la médiathèque.





# Dans le cadre de la clean walk Défis éco-responsables à la médiathèque

#### La chasse aux déchets

La médiathèque participe aux actions menées autour de la Clean walk (une balade chantier de nettoyage) et vous propose des défis : **«J'essaye d'arrêter de :»** 

Nous vous proposons d'essayer de modifier les comportements pour réduire les déchets. Vous trouverez en mairie, à la médiathèque et dans d'autres points de la commune des cartes « J'essaye de réduire mes déchets, je... » Voici quelques exemples : je remplace les coton-tiges par un auriculi, je remplace le gel douche par du savon solide, je fabrique mon éponge avec des chutes de tissu....

Vous choisissez une carte qui vous correspond, inutile de se lancer 36 objectifs, avancez selon vos goûts et possibilités et objectif par objectif. Au bout de quelques semaines, vous rapporterez la carte à la médiathèque, à la mairie, dans les lieux où elles seront disponibles, en complétant si vous maintenez ou non l'objectif. En effet, le défi que vous aviez choisi peut tout à fait ne pas vous correspondre. Rien ne vous empêchera d'en essayer un autre. Nous pouvons

tous avec nos petits gestes contribuer à réduire les déchets.

La médiathèque affichera les résultats de ces challenges en septembre à la médiathèque et en mairie.

La médiathèque se fixe comme premier objectif: « J'arrête le thé en sachet, je le remplace par du thé en vrac ». Une fois celui-ci atteint, (oui, elle parie sur sa réussite), elle passerons à un autre défis.



#### Recyclage des livres

La médiathèque procède régulièrement à du tri dans ses collections. Le terme professionnel est désherbage. Les livres trop abîmés ou au contenu périmé sont envoyés au pilon. Ils sont détruits, le papier est alors recyclé. Les livres qui peuvent avoir

une seconde vie sont donnés à des associations caritatives. Vous avez peut-être des livres qui vous encombrent et vous ne

savez pas quoi en faire. Vous pouvez les déposer dans une déchèterie pour le recyclage du papier ou vous pouvez les donner à des associations. Si ces livres ont moins de cinq ans et sont en très bon état, vous pouvez les apporter à la médiathèque, certains d'entre eux complèteront les collections, les autres seront donnés à des associations.



Venez découvrir des robots fabriqués à partir de matériaux recyclés.





# La Sélection des livres éco-responsables

Voici quelques idées de documents qui traitent des déchets. Les défis éco-responsables proposés par la médiathèque seront en grande partie tirés de ces livres.







# L'atelier RÉCUP'

# Défis \* Zéro déchet

## Cuisine anti-gaspillage pour les nullissimes

Des recettes gourmandes et ultra faciles 100 % création pour ne plus rien jeter!

## Idées couture pour recycler :

Une seconde vie pour vos vêtements

Vos vieux vêtements peuvent vivre une nouvelle vie, ce livre va vous donnez des idées.

#### J'arrête de surconsommer!:

21 jours pour sauver la planète et mon compte en banque!

Ce livre vous accompagne pour devenir « consomm'acteurs »!

#### L'atelier récup

Vos enfants adoreront fabriquer des objets à partir de matériel du quotidien recyclé, et pourquoi pas parents et enfants ensemble qui s'y collent?

#### Défis zéro déchet

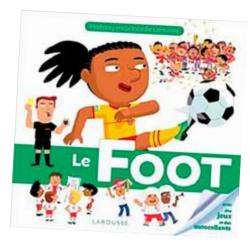
Grâce à ce livre, vos enfants pourront eux aussi découvrir comment réduire les déchets. Parmi les défis, il y en a bien un pour eux!



# Coupe du monde de foot La sélection de la médiathèque

#### Du foot, du sport et des femmes

Dans le cadre de la coupe du monde féminine de football, le terrain de Pont-Péan accueille du 7 juin au 7 juillet prochain, les équipes d'Allemagne, de Thaïlande et du Japon pour les entraînements. La médiathèque vous proposera une sélection de documents, romans, livres documentaires et DVD, sur le football notamment féminin et sur la place des femmes dans le sport.





#### Comme des garçons, DVD

Reims, 1969. Paul Coutard journaliste sportif au quotidien Le Champenois, décide d'organiser un match de football féminin. Sa meilleure ennemie, Emmanuelle Bruno, se retrouve obligée de l'assister. Sans le savoir, ils vont se lancer ensemble dans la création de la première équipe féminine de football de France.



#### Et si j'étais championne de foot? Roman enfant

En assitant à un match de foot avec son papa, Essie se passionne pour ce sport.

Un lâcher de` livres sera réalisé au stade de foot sur cette période.

#### Recherche de bénévoles

Le nombre des prêts a augmenté de 47 % entre 2015 et 2018. Vous avez emprunté 16 219 livres, CD et DVD en 2018. Ce sont donc autant de documents à ranger dans les rayonnages.

Vous avez du temps libre, vous avez envie de participer à la vie de votre commune? Venez rejoindre l'équipe de la médiathèque qui recherche des bénévoles pour ranger les documents, le mardi après-midi. Vous pouvez venir régulièrement, cela peut être une fois par mois, par semaine, tous les quinze jours...

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Véronique Laroche la responsable de la médiathèque au 02.99.52.80.53





#### lectures animées destinées aux enfants

à 10h30 à la médiathèque

Lectures animées sur réservation, destinées aux enfants. Ces lectures sont l'occasion pour parents, enfants et bibliothécaires de se retrouver autour des mots, qu'ils soient lus, chantés ou mimés.

• SAMEDI 25 MAI: 3 / 6 ans.

Thème: les déchets

SAMEDI 29 JUIN: 0 / 3 ans.

Thème : Les vacances





Médiathèque - 18 route de Nantes Responsable : Véronique Laroche mediatheque@pontpean.fr

02 99 52 80 53

16 h 30 - 18 h 30

Mercredi: 10 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Jeudi: 16 h 30 - 18 h 30 Samedi: 10 h - 12 h 30

## **Groupe Scolaire**

# Travaux rénovation énergétique et désamiantage



# Les travaux de rénovation du groupe scolaire se poursuivent conformément au programme prévu.

**En 2018,** les VMC de l'espace enfance et de l'école maternelle ont été remplacées, certains plafonds ont été abaissés et les luminaires remplacés pour installer des panneaux LED.

#### En 2019, de nouveaux travaux ont lieu sur le groupe scolaire :

Lors des vacances d'avril, les deux dernières salles de l'espace enfance ont vu leurs plafonds abaissés et tous les luminaires ont été remplacés par des LED. D'autre part les revêtements dégradés entre les deux cours du primaire ont été remplacés. Cet été, de gros travaux sont prévus dans l'école maternelle et dans le bâtiment A (appelé ancien primaire). Dans ce second bâtiment, la VMC sera totalement remplacée.

**Lors des étés 2019 et 2020**, des travaux de désamiantage d'une partie des sols et des plafonds auront lieu dans l'école maternelle, dès la fin de l'année scolaire. Ces lourds travaux sont réalisés par une entreprise spécialisée et sont suivis de près par un coordonnateur Sécurité Protection de la Santé. Les protocoles de retrait et l'évacuation des déchets sont également surveillés.

Familles, enseignants, personnel communal ont été conviés à une réunion de présentation le mardi 30 avril, où les services communaux et les élus ont présenté l'organisation de ce chantier.



#### Nouveau recrutement

Dimitri Schaal, 20 ans, a été recruté au titre d'un contrat aidé d'une durée de 2 ans (dispositif P.E.C. Parcours Emploi Compétences Aide à l'insertion professionnelle), à temps complet, depuis le 23 avril 2019 auprès des services techniques, sur des missions d'agent d'entretien des espaces verts et espaces publics. Dimitri est diplômé BEPA, aménagement paysager. Ce nouveau recrutement fait suite au départ de Florian Belhache.

Nous lui souhaitons la bienvenue!

# Point Travaux

#### Rond-point d'Orgères



Les travaux de paysagisme effectués l'an dernier sur le rond-point d'Orgères portent leurs fruits en cette saison.

#### Arbres coupés au terrain de foot



En prévision du prolongement de l'allée piétonne qui vient du quartier du Luzard et de la clôture périphérique au terrain annexe du terrain de foot, les conifères juxtaposés aux vestiaires de foot ont été abattus.

#### Chemin Bel air Renardière



Le chemin parallèle à la rue de l'Hermine situé dans le quartier de la Renardière a été désherbé.

#### Cabane à lire

# La p'tite maison pour lire, toute une histoire...

Au conseil des sages, il y a des séances remue-méninges : d'abord une idée, puis l'action !

Ce jour-là de fin 2016, c'était, « faire lire, faire aimer la lecture... », mais pour qui, comment et où ?

La «boîte à lire» semblait être une idée intéressante. D'ailleurs de tels projets commençaient déjà à se voir en de nombreux endroits, ourquoi pas à Pont-Péan ?

Après échanges au sein du groupe, Le conseil des sages a souhaité mener une action à destination des plus jeunes, les moins de 10 ans.

Pour ce qui est du lieu d'implantation du projet, le parc de la rue de Nantes s'est rapidement imposé. En effet ce lieu très fréquenté par les jeunes enfants, suffisamment spacieux, était en pleine rénovation avec l'ajout de bancs et de nouvelles balançoires.

En février 2017, l'idée de permettre aux jeunes enfants de s'isoler dans l'intimité du livre, dans un lieu public, à l'abri du vent avait muri et le projet d'une petite maison a fait l'unanimité du conseil des sages.

Au printemps 2018, le projet démarrait véritablement : Des plans sont proposés et l'idée est validée par la municipalité. En octobre, la dalle est coulée par les services techniques. Les petites mains bénévoles décidaient d'une trêve hivernale, en attente des beaux jours, pour la mise en œuvre. C'est en mars 2019 que la « p'tite maison » est construite par plusieurs membres du conseil des sages, puis transportée et mise en place par les services techniques de la mairie.

Le mobilier à l'intérieur de la cabane a été récupéré auprès de l'école et repeint par les bonnes volontés disponibles.

Des livres de la médiathèque retirés du prêt et encore en bon état ont été mis de côté pour trouver une nouvelle vie dans la p'tite cabane. Ils pourront être consultés sur place ou bien empruntés quelques jours...

La structure a été inaugurée le 20 avril dernier.

Le conseil des sages fait le pari que cette p'tite cabane sera appréciée et que son usage sera respecté.



# Une aide pour les déplacements : pourquoi pas !

La commune mène la réflexion d'un service permettant à des Pontpéannnais isolés de pouvoir se rendre plus facilement faire leurs courses ou aller chez le médecin.

Des Pontpéannnais ayant des problèmes de mobilité, mais valides, qui n'ont plus de permis ou de voiture et qui n'ont pas de famille ou de proches pourraient bénéficier d'un transport en voiture, pour des trajets exclusivement sur la commune, du centre commercial vers le domicile ou bien du domicile vers le centre médical, par exemple. Les courses seraient assurées par des volontaires s'étant inscrits préalablement auprès du CCAS. Le CCAS servirait de plateforme pour gérer le planning des coursiers bénévoles et des personnes demandeuses du service et prendrait en charge les frais d'assurance.

Le bénéficiaire de la course verserait une contribution d'un euro directement à la personne qui fait la course. Le service serait limité à une matinée entre 9h et 12h, une journée par semaine.

Pour le moment, la commune souhaite recenser les personnes intéressées pour bénéficier de ce type de service et les personnes qui pourraient assurer les courses. Si ce service vous intéresse n'hésitez pas à vous faire connaitre auprès de la mairie, à l'accueil, par téléphone ou bien par email avant début juin.

# Les Ateliers Bien-être de l'ASSIA ont rencontré un vif succès

En mars et avril derniers, Sandra de l'association ASSIA proposait à un groupe de femmes des ateliers bien-être, à raison d'une séance de deux heures chaque semaine pendant 6 semaines. Les 8 participantes ont pu apprendre des techniques de relaxation basées sur la sophrologie et l'automassage. Elles ont également réalisé une beauté des mains et des pieds, avec repousse des cuticules, limage des ongles et pose de top coat... La troisième séance consistait à effectuer des soins du visage à base de produits naturels, argile pour purifier et miel pour nourrir la peau.

Ces ateliers ont fait l'unanimité. Le participantes ont découvert des techniques de soin dans la convivialité. Elles ont échangé, elles ont ri et se sont accordé un temps de détente. Elles sont toutes prêtes à retenter l'expérience. Devant ce succès, l'ASSIA projette de proposer d'autres sessions dans les communes environnantes.

Ces ateliers s'adressent aux femmes de tout âge, qui souhaitent consacrer un peu de temps pour se sentir bien dans leur corps. Les Pontpéannaises intéressées peuvent se renseigner auprès de l'ASSIA pour s'inscrire aux prochaines sessions.



# Des obsèques dignes pour les plus démunis

Suite à la charte départementale signée le 18 octobre 2018, afin d'assurer des obsèques dignes et une sépulture décente aux plus démunis, la commune s'implique et cède lors du conseil municipal du 5 février deux emplacements avec caveaux au CCAS.

Jusque-là, la mairie n'a jamais eu besoin d'avoir à gérer les obsèques et la sépulture d'un habitant, mais avec l'augmentation de la population des communes, et l'éclatement géographique des familles, il convient de prévoir l'éventualité d'avoir des personnes décédées totalement isolées et démunies.

D'autre part une procédure a été définie selon les différents scénarios, que la personne décède sur la commune ou à l'hôpital, que la personne souhaite être inhumée ou pas. En adhérant à la charte départementale, des collectifs aident à l'organisation des obsèques, à la recherche de la famille du défunt et à l'entretien des sépultures.



#### Des permanences du service social CARSAT

Des permanences du service social CARSAT sont mises en place, sur le département et sur rendez-vous, depuis le 1er avril 2019, à la CPAM, Cours des Alliés à Rennes, à la CPAM 218 rue de Châtillon à Rennes, sur différents créneaux et au CDAS de Chartres-de-Bretagne, le jeudi matin de 9 h à 12 h.

Contacter le secrétariat pour la prise de RDV au : 02 22 93 70 70

# Sortir! en 2019

Né avec l'envie de donner la chance à chacun de devenir acteur de la vie culturelle, sportive et du loisir, Sortir ! donne accès à une multitude d'activités proposées à tarifs préférentiels, sous conditions de ressources. Il est à ce jour porté par Rennes Métropole, 31 communes de Rennes Métropole et de nombreux partenaires professionnels, et compte plus de 30 000 personnes inscrites.

En 2019, Sortir! fête sa 10ème année et propose du 11 mai au 11 juillet plus de 50 événements ouverts à tous, organisés par les partenaires Sortir! sur plusieurs communes de Rennes Métropole. L'objectif est de mobiliser les partenaires du territoire pour faire connaître encore davantage le dispositif auprès du grand public, potentiels bénéficiaires, professionnels et partenaires, mais aussi d'informer sur ses évolutions.

En effet, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019, Sortir! intègre les services proposés sur la carte KorriGo Services. L'ancienne carte Sortir! ne sera plus diffusée, mais restera valide 1 an, pour les inscriptions avant le 1<sup>er</sup> juin. Pour bénéficier des avantages Sortir! auprès des partenaires du dispositif, les utilisateurs devront acquérir et utiliser une carte KorriGo Services avant de solliciter les droits Sortir!.



#### Comment obtenir sa carte Korrigo?

Vous pouvez commander votre carte (gratuite) en ligne sur https://www.star.fr/titres-tarifs/carte-korrigo/ ou bien en agence STAR et à l'espace KorriGo muni d'une pièce d'identité et d'une photo d'identité récente.

Autre évolution à partir de cette année, les étudiants boursiers de l'échelon 2 à 7, résidant dans l'une des 43 communes de Rennes Métropole peuvent également bénéficier du dispositif Sortir!.

# Mine en fête

C'est devenu un évènement incontournable de Pont-Péan, la mine sera en fête, le samedi 22 juin.

La journée commencera par des animations familiales organisées par le local Jeunes. Une terrasse extérieure sera installée autour du local avec jeux de sociétés, jeux en bois, slackline... « ambiance farniente ». Ensuite, l'association les Barbouilles proposera une découverte de théatre d'improvisaton pour les 9/11 ans et les 12/15 ans. Puis à 17h, dans le cadre du festival Arts in Situ, l'association Bruz Citoyenneté en partenariat avec l'eB proposera un mini concert accoustique, pour vous faire découvrir la chapelle, patrimoine minier avec l'artiste François Audrain. Un autre concert du même artiste est prévu à 18h30 à l'eB. (À noter : Le festival Arts in Situ se poursuivra les 19, 20 et 21 juillet sur le site départemental des fours à chaux de Lormandière.)

Ensuite le comité des fêtes enchaînera avec au programme un pique-nique géant, à partir de 19h30. Des barbecues et des tables seront mis à disposition. Le comité des fêtes et la municipalité organisent également un bal et un feu d'artifice.

Pour la jeune génération et amateurs d'électro une scène sound system sera ouverte à partir de 21h.

■ Samedi 22 juin 2019 - esplanade de la mine Entrée gratuite - Buvette et petite restauration en vente sur place



# Les échos du marché

#### Ambiance tropicale, estivale et carnaval pour l'animation du marché.

Le soleil était au rendez-vous pour accompagner les nombreux Pontpéannais présents sur le marché du dimanche 31 mars.

L'occasion de découvrir de nouveaux commerçants, dont notre fromagère, Valérie Chrétien, qui remplace François Meret et de retrouver les habituels, dans une ambiance festive animée par le groupe de percussions Ac Balata.

Les membres du groupe Anim'marché tous masqués pour l'occasion ont offert bonbons et friandises autour d'un café, le tout servi dans la joie et la bonne humeur.

À noter la présence sur le marché de trois associations pontpéannaises, venues présenter leurs activités, la Gym volontaire, Le S.E.L. Système d'Echange Local et le Roi Grenouille.

■ Et en attendant la prochaine animation prévue le dimanche 29 septembre, le marché reste ouvert tous les dimanches matin de 9 h à 13 h.



#### **APB**

# Association Pontpéannaise de Badminton

À partir de début juin, les personnes qui souhaitent faire quelques séances de découverte du badminton pourront venir jouer lors de ces différents créneaux et se présenter à l'un des membres du bureau qui assure chaque créneau (inscriptions à partir de 10 ans).

Les différents créneaux de jeu sont les suivants :

- Lundi 18h30-22h30
- Mardi 21h-23h
- Jeudi : 20h30-22h30

Cet été, les créneaux de jeu ne seront plus assurés à compter du jeudi 25 juillet et reprendront le jeudi 22 août.

APB vous donnera rendez-vous au forum des associations le samedi 7 septembre!



Pour plus d'informations : secretaire@apb35.fr



Les joueurs avec leur nouveau maillot de l'APB!

#### **Primevère**

Le dimanche 31 mars a eu lieu la deuxième braderie puériculture organisée par l'association Primevère. Cette année, 70 exposants ont répondu présents et plus de 200 visiteurs sont venus.

Le lundi 1er avril à 10 h, à la salle du conseil de la mairie de Pont-Péan, une soixantaine d'enfants étaient présents avec leur assistante maternelle pour assister au spectacle : *Il est trop tôt pour du choco*, interprété par la conteuse Michelle Van Hooland.





# Basket club de Pont-Péan Des ballons pour l'école de basket

Mis en place par l'entente basket Bruz Pont-Péan et Gyslaine Roptin la directrice de l'école communale Lucie Aubrac, le basket école de Pont-Péan a récemment reçu une dotation en ballons de la Fédération Française de basket-ball en quise de soutien. Il faut reconnaitre qu'il rencontre un grand succès auprès des jeunes élèves depuis la rentrée. « Tous les enfants du CP au CE2 y participent sur le temps scolaire. Nous espérons que cette expérience fera découvrir à nos jeunes les valeurs de plaisir, de partage, de solidarité et de rigueur et suscitera des vocations sportives.» souligne Philippe Danglot le président du Basket club de Pont-Péan évidemment aux anges.

> lci une classe de CE2 avec son enseignante Nolwenn Lefkir, Philippe Danglot président du BCPP et l'entraîneur Gervais Okoko Ekaba lors de la remise des ballons.



# Sol Mineur Le Stage Vocal 2019

#### Un week-end en chansons et en impros sur les bords de la Rance.

Début mars, le groupe vocal Sol Mineur a réuni une trentaine de choristes sur les bords de la Rance pour un stage vocal et corporel au gîte Beauséjour de Saint-Samson-sur-Rance.

Dans une ambiance détendue et conviviale, les adhérents ont pu perfectionner leur technique vocale et s'initier à l'improvisation théâtrale grâce aux prestations de Benjamin Gouill, Chef de Chœur et de Anne Pia, Chanteuse et Comédienne.

Les séances de travail ont été agrémentées de moments de loisirs : Après une balade sur les bords du Canal, les choristes ont poussé leurs voix sur quelques vieux tubes et se sont rappelé les chansons de leurs précédents répertoires.

Le week-end fut aussi l'occasion pour les nouveaux adhérents de découvrir l'univers de Sol Mineur : un mélange d'expression vocale et théâtrale dans le plaisir d'être ensemble.



■ Faites-vous une idée de leurs créations : https://www.facebook.com groupevocalsolmineurpontpean Pour tous renseignements : groupevocalsolmineur@gmail.com ou 06 72 47 14 86

# Association de YOGA SATTVA Cours d'essai du 3 au 17 juin

L'association Yoga Sattva vous invite à la découverte de ses activités en participant à un cours d'essai (durée : 1 h 15). Prévoir une tenue de sport et un tapis.

■ Les inscriptions pour la saison 2019-2020 auront lieu lors du forum des Associations de Pont-Péan Renseignements au 02 99 41 28 10 ou 02 99 41 17 63 ou yoga.sattva@yahoo.fr

Lundis 3 et 17 Juin  Mardis 4 et 11 Juin	17h45 / 19h10 / 20h30 9h00 / 10h30	Complexe sportif J. Gourdais 1er Étage Salle Yoga
	18h10 / 19h30	Espace Beausoleil



# Le Roi Grenouille Découvrez leur nouveau spectacle



#### Les jeunes du Roi Grenouille sur scène le 25 mai à 20h30

Sous l'impulsion de Béatrice, leur nouvelle animatrice, les 3 groupes d'enfants ont préparé toute l'année leur spectacle intitulé « Vision du monde »

Trois tableaux vont s'enchaîner passant du monde féerique pour les plus jeunes, à celui plus contemporain et surtout d'actualité, à savoir : l'écologie.

Les plus « âgés » clôtureront la soirée en nous transportant vers l'imaginaire de la fin du monde.

Un beau programme à l'affiche, à venir voir en famille!



■ Tarifs : Adulte = 5 €; Enfant = 3€ et gratuit pour les \_de 10 ans, billetterie sur place 30 minutes avant.

# Taï Chi Chuan Stage annuel

L'association Equilibre Taï Chi de Pont-Péan organise son stage annuel le 25 mai prochain dans la salle des sports J.Gourdais de Pont-Péan

Comme chaque année, l'association Equilibre Pont-Péan invite ses adhérents à rencontrer les pratiquants des clubs de Taï Chi environnants lors d'un stage d'une journée (possibilité de demi-journée, le matin). Ce stage est l'occasion de parfaire en toute convivialité les mouvements enseignés durant l'année.

C'est aussi l'opportunité, pour les plus expérimentés, d'appréhender d'autres types d'exercices (poussée des mains, formes avec armes, etc.). Cette année, les animateurs proposeront le samedi matin une initiation à tous ceux (adultes, à partir de 16 ans) qui souhaitent découvrir cet art aux mille bienfaits : santé, souplesse, équilibre émotionnel, concentration, sommeil...

La séance commencera par des exercices de Qi Gong.



Informations pratiques: Possibilité au choix, de stage sur la matinée ou sur la journée. Horaire de: 09h30 à 17h30 (pour la journée entière de stage) Inscriptions et renseignements: Valérie Roux 06 74 79 35 10 associationequilibre@ yahoo.fr N'oubliez pas d'amener un coussin. Possibilité d'initiation pour débutants.

# Union Nationale des Combattants L'UNC recrute de nouveaux adhérents, pourquoi pas vous ?

Vous partagez les valeurs, de respect, de devoir de mémoire, de civisme, de solidarité humaine, vous avez porté l'uniforme en temps de paix, lors de votre service militaire, dans le cadre de vos missions de policiers, sapeurs-pompiers professionnels, militaires, sachez qu'il n'est pas besoin d'avoir combattu pour rejoindre L'Union Nationale des Combattants. Vous êtes des «soldats de France».

OPEX, AFN, soldats de France, rejoignez

l'UNC pour honorer ceux qui sont morts pour la France, dans le cadre des commémorations du 8 mai, 11 novembre et autres manifestations du souvenir. Soyez ceux qui transmettront aux générations futures les valeurs de l'UNC, le sens du devoir et rappelleront tous ceux qui se sont battus pour la LIBERTE

N'hésitez pas et contacter Patrick Lemoine, président de l'UNC Pont-Péan, au 06 11 60 18 63.



André Chemin a fait ses premiers pas en tant que porte Drapeau adjoint, lors de l'assemblée générale départementale de l'UNC, le 23 mars

# VTT - Véloxygène Tous à la Randoxygène le 30 juin

Si Véloxygène Pont-Péan fête ses 20 ans cette année, l'association organise aussi sa 20° Randoxygène VTT le 30 juin prochain. Un évènement sportif et convivial grand public qui réunit chaque année entre 700 et 900 participants au parc du Tellé. Entretien avec Valéry Merlet, le président du club pontpéannais :

#### Expliquez-nous ce qu'est cette fameuse Randoxygène?

VM - Le club l'a organisée pour la 1ère fois le 2 juillet 2000. 450 vététistes avait participé à cette 1ère édition. En fait il s'agit d'une randonnée VTT ouverte à tout le monde, petits et grands, sportifs ou pas. En effet plusieurs circuits en boucle sont proposés dans la campagne environnante. Le plus court, 15 km, est surtout destiné aux familles (pontpéannaises notamment) ou aux débutants. C'est un parcours vraiment accessible à tous, sans difficulté. On y voit régulièrement de très jeunes enfants (accompagnés bien sûr). Les circuits de 45 et 65 km sont eux destinés aux plus aguerris. Ce sont des parcours techniques à fort dénivelé pour lesquels il convient de disposer d'un matériel performant et... de bonnes jambes. Entre les deux il y a les circuits de 25 et 35 km plus abordables tout en étant fort agréables et sportifs.

#### Pourquoi un tel évènement ?

VM - La plupart des clubs de VTT organisent ce genre de manifestation en Ille-et-Vilaine et dans les départements voisins. Grâce à cela on peut chaque dimanche découvrir ou redécouvrir des paysages différents sur nos VTT. C'est en quelque sorte un échange de bons procédés. Ajoutons que cela contribue aussi à l'animation et à la promotion de la commune. Enfin pour le club c'est une précieuse recette financière ne nous le cachons pas.

#### Quelles seront les particularités de cette 20° édition?

Valéry Merlet, président de Véloxygène

VM \_ Nous organiserons une tombola pour les participants avec plein de lots sympas dont un GPS. Et chaque enfant recevra un petit cadeau souvenir. Des animations sont aussi prévues au parc du Tellé. Une chose est sûre, l'accueil sera à la hauteur de l'évènement. Près d'une centaine de bénévoles seront là, pour y veiller.



#### Pratique :

Inscriptions et départs libres au parc du Tellé de 7h30 à 10h suivant les circuits. Participation : 5 € (gratuit pour les \_ de 12 ans et mi-tarif pour les 12-16 ans). Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non accompagnés. Casque obligatoire. 1 à 3 ravitaillements inclus. Boisson et cakes salés pour tous à l'arrivée.

Contact: veloxygene35@gmail.com ou au 06 80 23 22 59 www.veloxygene35.com

#### USPP Foot

# Coupe du monde féminine au stade Joseph Cambert à Pont-Péan

Le terrain Louis Berthier à Pont-Péan va recevoir des équipes de la coupe du monde féminine qui se déroulera en France du 7 iuin au 7 juillet. 5 matchs sont programmés au Roazhon Park à Rennes. L'équipe d'Allemagne, 2ème nation au classement FIFA, s'entraînera sur les installations à Pont-Péan du 4 au 8 juin.

Elle sera remplacée par la sélection du Japon, 8ème au classement

FIFA du 11 au 14 juin, et enfin par la sélection de la Thailande, 28ème au classement FIFA, du 17 au 20 juin. Viendra ensuite pour le 1/4 de finale, l'équipe qui sortira vainqueur du match opposant la 1ère du Groupe B contre la 3ème du Groupe A ou C ou D, du 23 au 29 juin.

Nous ne connaissons pas encore les entraînements qui seront ouverts aux publics.

Très beau programme et allez les bleues !!!

# **AP Location**

# Une agence de location de véhicule

AP location société de location de véhicules, ayant une agence à Vezin-le-Coquet et une autre à Vitré, a ouvert son 3° site à Pont-Péan en début d'année. AP location appartient au groupe Pelhate garage automobile et négociation de véhicules. Monsieur Pelhate avait acheté le terrain situé au, 31 route de Nantes il y a 10 ans. Suite au départ des transports Constant, il a saisi l'opportunité de développer son activité au Sud de Rennes dans un secteur dynamique en plein essor.

L'agence AP location s'adresse à tous les publics, entreprises, associations, collectivités et particuliers. Au-delà des voitures de tourisme classiques, elle propose la location de véhicules utilitaires spécifiques, pouvant également être utilisés par les particuliers dans le cadre d'un usage ponctuel : camion benne, camion porte-voiture, ou encore minibus 9 places. L'agence de Pont-Péan propose également une gamme de voitures de prestiges, Jaguar, Mercédès... pouvant être louées pour des occasions telles que des mariages. AP location tient à se démarquer en soignant l'entretien des véhicules et en proposant une offre personnalisée au meilleur prix.

Contact: 02 23 50 55 18 aplocation2@orange.fr, 31 route de Nantes 35131 PONT-PEAN www.ap-location.com

# Club des aînés Pique-nique le mardi 2 juillet FRANCE 2019

Le club des anés vous invite à pique-niquer le mardi 2 juillet 2019 sur le terrain du sprint cross. Rendez-vous à 12h comme d'habitude. N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique. Si vous le désirez, vous pouvez confectionner un gateau.



Séverine Madec secrétaire comptable, Erwan Cougen responsable des 3 agences et Alain Pelhate directeur d'AP location de véhicules.

# Sophie Charlot Réflexologue plantaire

La réflexologie plantaire est une méthode de soin globale qui permet de prévenir et de soulager un grand nombre de maux du quotidien. Après des années dans le milieu du soin auprès de personnes handicapées, Sophie Charlot a souhaité se reconvertir, tout en continuant à aider les autres. Sensible à tout ce qui concerne la nature et la médecine chinoise, la réflexologie plantaire s'est imposée à elle comme une évidence. En 2013, elle a donc entrepris une formation à Challan en Vendée auprès de l'Ecole de Réflexologie et de Vecteurs Energétiques.

Précédemment installée à Bruz, elle a fait le choix avec sa famille de venir s'installer à Pont-Péan, commune qu'elle a choisie pour son calme, ses coins de nature et la possibilité de conserver sa clientèle. Elle a installé son cabinet à son domicile où elle reçoit ses patients sur rendez-vous

Un soin de réflexologie plantaire dure environ une heure. Cela commence par un temps d'échange pour comprendre le besoin, puis vient le massage à base d'huiles biologiques en reptation et en accupression sur des points réflexes situés sur les pieds. En médecine chinoise, les pieds sont la représentation miniaturisée du corps humain. Ainsi, à chaque partie du corps correspond une

zone réflexe qui permet d'agir à distance sur l'ensemble de l'organisme. L'objectif du soin est de rééquilibrer les énergies. La réflexologie plantaire peut prévenir et soulager divers maux tels que le stress, les allergies, les troubles musculaires, digestifs... Elle permet également un état de détente et de bien-être.

Sophie Charlot recommande de prati-

quer une séance à chaque changement de saison en préventif et 3 à 4 séances en curatif.

Il convient de rappeler que la réflexologie plantaire est un complément de la médecine allopathique et ne peut en aucun cas s'y substituer. Elle ne convient pas aux femmes enceintes - de 3 mois et aux personnes souffrant de phlébite et de problème cardiaque.

■ Contact : Sophie Charlot \_ 7 rue de Bellevue 35131 Pont-Péan 06 10 59 28 90 - sophiecharlot@yahoo.fr, www.reflexologieplantairesophiecharlot.com



























